Découverte de fausses cartes biométriques à Tlemcen

Page 6

DÉSARROI DES MILLIERS DE PASSAGERS

Grève du personnel navigant d'Air Algérie

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5988 - MARDI 23 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRODUITS SUSPENDUS À L'IMPORTATION

Une révision de la liste avant le ramadhan

Page 5

MESSAHEL RÉITÈRE UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL

PAS D'INTERVENTION DE L'ALGÉRIE HORS DE SES FRONTIÈRES

L'Algérie «ne s'impliquera jamais militairement dans la région», a encore une fois affirmé le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Il s'agit d'un principe irréversible dans la doctrine diplomatique algérienne, bâtie sur le règlement des conflits par les voies pacifiques. Messahel réitère ainsi une position constitutionnelle, en dépit de ceux qui veulent voir l'armée algérienne s'embourber dans des conflits armés alors que sa démarche pacifique a porté ses fruits, notamment au Mali. Page 5



VOL PAR EFFRACTION À LA COUR D'ALGER

L'INCULPÉ ÉCOPE DE 6 ANS DE PRISON

page 6



SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA CASBAH



LA CITÉ MILLÉNAIRE EN FÊTE

Page 9

GRÈVES ET COUPURES DE ROUTES À RÉPÉTITION

LA GROGNE SOCIALE GAGNE DU TERRAIN À BÉJAÏA

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

GRÈVE SANS PRÉAVIS DU PERSONNEL NAVIGANT D'AIR ALGÉRIE

Trafic perturbé et désarroi des milliers de passagers

La grève des stewards et hôtesses de l'air d'Air Algérie déclenchée hier, sans préavis, a désagréablement surpris les passagers de cette compagnie qui se sont trouvés bloqués à l'aéroport international d'Alger ainsi qu'à l'aérogare des lignes domestiques.



Sur les écrans d'affichage, tous les vols prévus à partir de l'aéroport international Houari Boumediene, sont déclarés "retardés".

Aux premières heures de son annonce, vers 4 heures du matin, la grève a provoqué des perturbations de vols dont ceux en partance vers des pays d'Europe comme la France, l'Italie ou encore la Belgique, pénalisant ainsi des centaines de voyageurs, mal informés sur la reprise des vols. Au guichet d'enregistrement pour Marseille, une destination qui connaît un important flux de voyageurs, ces derniers, complètement désorientés, prennent leur mal en patience en attendant un vol hypothétique. Désemparés, les passagers regrettent le fait de n'avoir pas été informés de cette grève.

Toutefois, la compagnie Air Algérie a remis aux voyageurs, dont les vols ont été affectés par cette grève, des attestations de retard leur donnant le droit de se faire rembourser en cas d'annulation.Dans la zone des vols domestiques, même désarroi.

Déçus, des passagers font part des désagréments causés par ce débrayage qui a compromis, chez certains, des rendez-vous importants.

Une réunion entre les représentants des grévistes et des responsables d'Air Algérie doit se tenir pour trouver un terrain d'entente, expliquent à la presse des représentants des grévistes.

Les stewards et hôtesses de l'air, affiliés au syndicat du personnel navigant commercial, ont soulevé une série de revendications socioprofessionnelles, liées notamment à la revalorisation des salaires. Pour sa part, la chargée de communication de la compagnie nationale, Mounia Bertouche, qualifie de "sauvage" et d'"illégale" cette grève du fait qu'aucun préavis n'a été déposé. « Les vols au départ d'Alger n'ont pas pu décoller », précise la compagnie nationale dans un communiqué. « Ce mouvement de grève n'a pas été largement suivi à Oran et Annaba, où des vols ont pu être effectués ce matin », ajoute Air Algérie. « Une cellule de crise a été mise en place dès le déclenchement de ce mouvement afin de remédier à cette situation ». Karim Ourad, président du syndicat autonome des PNC a indiqué qu'«il n'y a pas le moindre contact avec la DG ». Pour ce responsable syndical, « il n'est pas question de reprendre le travail avant l'aboutissement de nos revendications. »Quant aux passagers, Karim Ourad se dit désolé pour eux, en imputant la responsabilité à la direction générale.

Dans un communiqué, le Syndicat national des techniciens de maintenance des avions (SNTMA) assure que l'entreprise « vit dans un climat d'incertitude et malsain avec des suspicions d'un lendemain incertain » depuis « l'arrivée du nouveau staff dirigeant ».

Il évoque les « agissements amateurs et irresponsables de l'employeur, son entêtement, sa mauvaise administration et son manque de considération envers les partenaires sociaux ». Le SNTMA évoque aussi le « non-respect des lois de la République, des conventions et des accords ». « Le SNTMA a été convié à des réunions bimestrielles organisées par la direction générale et dont l'ordre du jour est pour la énième fois l'examen de la situation de l'entreprise et ne porte aucunement sur nos préoccupations », précise le syndicat qui juge qu'il est « inutile d'y assister pour deux raisons.En fin d'après-midi d'hier, Air Algérie aurait décidé de louer des avions pour assurer le départ de milliers de voyageurs pris en otages, notamment pour les destinations les plus sollicitées, comme Paris et Marseille. Parallèlement, une cellule de crise a été installé.

Samir Mouloud

LA PROTESTA S'AMPLIFIE

Nouvelle marche des médecins résidents à Tizi Ouzou

ILS ÉTAIENT un millier environ de médecins résidents à marcher, hier, dans la ville des Genêts. Cette manifestation, qui a regroupé les médecins résidents des wilayas de Tizi-Ouzou, de Béjaïa, d'Alger et de Blida, s'inscrit dans le cadre de la continuité de leur action revendicative pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour rappel, leurs revendications remontent au début du mois de novembre de l'année écoulée. La marche a débuté à partir de la faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et s'est terminée par un sit-in devant le portail de la wilaya. Tout au long de l'itinéraire suivi, les manifestants, divisés en carrés bien ordonnés, ont scandé des slogans en lien avec la situation précaire de leur résidanat et en même temps affichant leur volonté d'aller dans l'action jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Parmi cette multitude de slogans, nous avons relevé certains comme «Promesse non tenue, grève maintenue», «Dites-le aux citoyens, on n'a pas les moyens», «Santé en détresse». Il faut signaler également que cette grande marche des médecins résidents s'est déroulée dans des



conditions pacifiques. Pas le moindre incident n'a été relevé durant tout le temps qu'a duré la protestation. Les policiers, en civil et en tenue, ont de leur côté bien joué le jeu en assurant un bon encadrement et surtout en veillant à dégager la voie aux marcheurs. Une fois devant la wilaya, les manifestants ont désigné une délégation chargée de remettre au wali un document dans lequel étaient mentionnées leurs revendications. Ce document en question, dont nous détenons une copie, relève en préambule que «les résidents algériens en sciences médicales ont entamé, depuis le 14 novembre 2017, une grève nationale, devenue illimitée après un mois de mouvement cyclique, sans réponse positive de la tutelle.» «Le résident algérien est, et restera indéniablement un des principaux acteurs du système de santé; il est le premier à recevoir le patient et à être confronté aux problèmes d'un système archaïque et largement dépassé.» Plus loin, les signataires de l'écrit mentionnent trois de leurs principales revendications. Il s'agit du service civil, de la formation et du service militaire. Concernant la formation, on peut lire dans le document que «le résident en sciences médicales est diplômé en médecine générale, en médecine dentaire ou en sciences pharmaceutiques et suit une formation spécialisée».

«Cette formation, qui évolue partout dans le monde, expliquent les rédacteurs du document, offre localement peu de perspectives, ce qui limite la progression du résident dans son domaine et restreint son potentiel d'évolution. Les lacunes de notre système de santé ne se limitent pas à l'activité hospitalière mais concernent également les moyens pédagogiques indispensables pour cette formation.» Concernant les services militaire et civil, les médecins résidents font référence à la partialité dont ils sont victimes par rapport à d'autres citoyens.

Saïd Tissegouine

GRÈVES ET COUPURES À RÉPÉTITION

La grogne sociale gagne du terrain à Bejaïa

Le front social est en ébullition à Béjaïa. La tension monte depuis quelques jours. Grèves, coupure de routes, fermeture de sièges APC et sièges de daïra et ADE, rassemblements devant la DE et devant la wilaya, sont devenus quasi-quotidiens dans la wilaya. Ces actions ont pour chapelet de revendications la baisse des prix du transport, l'attribution de logements, la prise en charge des revendications sociales, l'amélioration du cadre de vie, la régularisations des situations financières et de carrières des travailleurs et des enseignants .



Ainsi, des habitants du village Hellil, issus de la municipalité de Oued Ghir, ont coupé tôt le matin, hier, la RN 12 à hauteur du village Ibouarssen pour contester la hausse du tarif du transport suburbain entrée en vigueur depuis quelques jours. L'augmentation des prix a été décidé, suite à un accord entre l'UGCAA et le ministère des Transports signé il y a quelques semaines. «Le prix du transport, qui était de 20 DA auparavant entre le village et le chef-lieu Béjaïa, est passé à 25DA, soit une hausse de 25 %», se plaignent les contestataires qui relèvent le fait que l'on a procédé à la hausse du tarif du ticket de transport sans aucun préavis. Ils ont interpellé les autorités afin de maintenir l'ancien prix et déplorent la cherté de la wilaya générée par les différentes augmentations. La route a été rouverte moins de deux heures après. Pour leur part, des habitants du village Tivrahmine dans la commune de Fénaïa (Daïra d'El-Kseur) ont mené une action similaire. Ils ont coupé, eux aussi, la RN 12 un peu plus loin, soit au niveau de Bouzoulem pour les mêmes raisons. Ils réclament le maintien de l'ancien tarif mais aussi le renforcement du transport entre le village et le chef-lieu. Les manifestants dénoncent le refus de «la direction des transports de délivrer de nouvelles autorisations d'exploitants de ligne à la place de celles suspendues après la cessation d'activités par certains transporteurs». Par conséquent, la fermeture des routes a paralysé le trafic routier sur cet important axe routier reliant la RN 26 et a provoqué la colère des usagers qui déplorent la récurrence de ces actions et « l'absence sur les lieux des autorités pour négocier avec les mécontents afin de libérer la voie. Notons aussi que le Syndicat Algérien des Paramédicaux (SAP) et le CNAPESTE poursuivent leur mouvement de grève et dénoncent la non prise en charge des revendications des deux corporations et dénoncent également le non-respect des engagements pris après les réunions tenues avec des responsables des tutelles. Ceci non sans provoquer aussi l'ire des patients, malades et aussi des parents d'élèves, etc. Justement pour le cas de l'éducation nationale les parents d'élèves se sont rassemblés, dimanche devant le siège de la wilaya pour «exiger une intervention urgente des responsables locaux du secteur, afin de mettre fin à cette situation inextricable». Ils ont exprimé leur inquiétude au sujet de la perturbation de la scolarité de leurs progénitures, suite aux grèves répétitives qui frappent le secteur depuis le début de l'année scolaire. «Si cela continue, on se dirige droit vers une année blanche», clame un parent d'élève. Notons que des dizaines de parents ont répondu à cet appel lancé par la fédération de wilaya des associations des parents d'élèves. Notons que la grève du CNAPEST amorce son huitième jour.

Il faut noter que le conflit pourrait se dénouer suite à une réunion qui s'est tenue hier entre les différents protagonistes avec la médiation du P/APW. Il faut rappeler également que la journée d'avant-hier a été marquée aussi par la fermeture de la route nationale N° 09, la fermeture des sièges de la daïra et l'APC par des citoyens de Souk El-Tenine, à l'est du chef-lieu de la wilaya. Ces actions ont été menées par les habitants du quartier Tassabount qui réclament le raccordement de leurs habitations au réseau électrique. Les demandeurs de logements sociaux qui ont mis sous scellé le siège de la daïra durant trois jours, la semaine dernière, ont poursuivi aussi leur action de protestation. Ils réclament opiniâtrement l'attribution des 197 logements et la remise des clés. Ils dénoncent le retard accusé par l'administration locale pour la remise des clés. Durant la même journée, des habitants de Lotta, une localité distante de quelques kilomètres du chef-lieu de la commune se sont insurgés eux aussi mais contre la hausse subite des prix du transport en procédant à la fermeture de l'ex-RN9. Selon les mécontents, l'augmentation des tarifs de 5 DA est «excessive» et elle se répercutera sans nul doute, négativement, sur les petites bourses. Des villageois de Souk El-Djemaa, dans la commune de Toudja, ont procédé, de leur côté, à la fermeture du siège de l'APC pour réclamer des bus pour le ramassage scolaire, le revêtement des accès du village, dénoncer l'insalubrité sur la CW 43 et la RN24, le gaz de ville, l'électrification de certains foyers et l'équipement de la salle de soins du village.

Noureddine Bensalem.

IL ANNONCE UNE GRÈVE ILLIMITÉE À PARTIR DE 30 JANVIER

Le CNAPESTE revient à la charge

Alors que le secteur de la santé connaît de fortes perturbations, c'est au tour de celui- de l'éducation nationale de faire face au vent de colère qui soufflera prochainement et risquera de perturber la scolarité de nos élèves.

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPESTE) a décidé d'élargir son mouvement de protestation en annonçant une grève illimitée à partir du 30 janvier. Une décision qui a été prise lors du conseil national du CNAPESTE, tenu samedi dernier. Dans un communiqué rendu public, le président de ce syndicat, Messaoud Boudiba, a indiqué que le CNAPESTE, à travers cette action, appelle le ministère de l'Education nationale à répondre favorablement à sa plate-forme de revendications. «Nous avons décidé de revenir à la charge puisque la tutelle n'a pas respecté ses engagements concernant la prise en charge des doléances des enseignants des trois paliers confondus, a déploré le chargé de communication de cette entité syndicale. Face au non-dénouement de la situation des enseignants grévistes dans les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Blida et Skikda, qui sont en grève illimitée, le CNAPESTE a décidé de passer à l'offensive. Ce syndicat veut, à travers cette action de protestation, exiger l'application des engagements consignés officiellement dans des P.-V. de réunion entre le CNAPESTE et le ministère de l'Education nationale, ainsi que l'application des points contenu dans le P.-V. du 19 mars 2015. Cette formation syndicale demande également l'annulation des ponctions sur salaires des enseignants grévistes. Selon lui, le conseil national du CNAPESTE avait mis en garde contre cette situation et avait appelé la tutelle à procéder, dans les plus brefs délais, au règlement des problèmes des enseignants grévistes dans les wilayas de Béjaïa, Blida, Tizi Ouzou et Skikda. «Au lieu de trouver un terrain d'entente à leurs préoccupations, les représentants de la tutelle ont procédé aux ponctions sur salaire des enseignants grévistes», a déploré le même interlocuteur. De ce fait, cette organisation syndicale a lancé un appel à tous ses adhérents à une plus grande mobilisation, et ce pour réussir cette action de contestation. Par ailleurs, ce syndicat confirme et réitère son adhésion au front syndical pour rejeter catégoriquement la réforme des systèmes de retraites et le Code du travail. Toutefois, la plate-forme de revendications de ce syndicat s'articule autour de l'annulation de la réforme des retraites ainsi que la participation du syndicat à la préparation de la nouvelle loi de travail. Ce syndicat exige également la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat des enseignants.



Lynda Louifi



PRODUITS SUSPENDUS À L'IMPORTATION

Une évaluation de la liste avant le Ramadhan

LA LISTE des 851 produits suspendus à l'importation sera évaluée dans trois mois, a indiqué hier le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi.A l'issue d'une audition par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de règlement budgétaire 2015, le ministre a été interrogé par la presse si une révision de cette liste des produits va être éventuellement opérée. A ce propos, le ministre a répondu qu'une première évaluation de cette liste interviendrait dans trois mois, ajoutant que le nombre des produits de cette liste pourrait être augmenté comme elle pourrait être réduite, selon les résultats de cette évaluation.

Pour rappel, le décret exécutif portant désignation des marchandises soumises au régime des restrictions à l'importation a été publié au Journal officiel n° 1 de l'année 2018.

Ce texte législatif note que les produits concernés "sont temporairement suspendus à l'importation jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements". Au nombre de 851, ces marchandises relèvent de 45 catégories de marchandises.Il s'agit essentiellement de fruits secs, des fromages (produits finis), des fruits frais (à l'exception des bananes), des légumes frais (sauf l'ail), des viandes (à l'exception des viandes bovines), du thon, des dérivés du maïs, des préparations de viande, des chewing-gum, des bonbons et chocolats, des pâtes alimentaires, des viennoiseries, des dérivés de céréales, des conserves de légumes, des tomates préparées ou conservées, des confitures, des gelées, des fruits conservés, des préparations alimentaires, des eaux minérales, du ciment, des détergents, des produits plastiques finis et semi-finis, des produits hygiéniques, du marbre et du granit, du papier hygiénique, des tapis, de la céramique finie, des glaces et verres, des moissonneuses-batteuses, des articles de robinetterie, des fils de câbles, des meubles, des lustres, des articles électroménagers et des téléphones mobiles.

T.R.

A PROPOS DES PERTURBATIONS ET DES SPÉCULATIONS SUR CERTAINS PRODUITS

L'UGCAA dénonce un complot

Le premier responsable de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Salah Souilah, est revenu hier sur les perturbations dans la commercialisation de certains produits de première consommation, à l'instar du pain et du lait, ainsi que sur les augmentations anarchiques des prix des transports. Il a dénoncé à ce propos un complot visant la stabilité de son organisation et sa légitimité, en rappelant le rôle que joue l'UGCAA afin de déjouer les plans malsains visant à fragiliser le pouvoir d'achat du citoyen.

Ces produits de large consommation, rappelons-le, ont connu ces derniers temps une rareté et une augmentation de leurs prix. Une situation qui a nécessité l'intervention du ministère du Commerce afin de mettre de l'ordre dans la commercialisation et la distribution de ces denrées alimentaires.

Par ailleurs, le SG de l'UGCAA a rappelé l'implication de son organisation dans la promotion de la production nationale, en organisant des actions à la veille de la Journée nationale du commerçant célébrée le 28 janvier de chaque année.

C'est sous le slogan «Ensemble pour relever le défi et relancer la roue du développement local et la commercialisation de la production nationale » que les travaux de ce conseil ont commencé, en présence des représentants de plusieurs ministères ainsi que des membres de l'UGCAA des wilayas du pays.

Le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah, estime que «la tenue de ce conseil ordinaire intervient dans une conjoncture particulièrement délicate, du point de vue économique, social et sécuritaire». «Ce conseil vient pour compléter et appliquer les décisions de notre 5ème congrès tenu en 2015 et



intitulé ''promotion de la production nationale, un défi pour l'avenir''». «Nous allons appliquer ce programme sur le terrain en vue de soutenir l'Etat et le gouvernement dans leur démarche de passer d'une économie rentière à une économie productive», a-t-il déclaré. Cela va se faire en soutenant l'industrie et l'agriculture, ainsi que le tourisme et l'artisanat locaux. S'adressant aux commerçants et artisans, le SG de l'UGCAA souligne le rôle important que ces derniers auront à jouer pour relever le défi d'aujourd'hui : celui du marché local et du produit local. « Porter haut l'économie nationale et l'investissement ne peut être réussi sans vous (commerçants et artisans). C'est à vous que revient la mission d'imposer au consommateur algérien les produits locaux, en les commercialisant », dit-il.

Pour Salah Souilah, construire une économie 100% algérienne est la mission aussi de ces opérateurs économiques. De son côté, le directeur général de la CASNOS, Achek Youcef Chawki, a tenu à rassurer les affiliés à cette caisse. «La CASNOS se porte bien financièrement et les difficultés ont été surmontées», souligne-t-il. Cette caisse compte deux millions de commerçants, ce qui fait d'eux le plus grand nombre de cotisants. En précisant que la moitié de ces cotisants sont à jour et que les revenus de la caisse ont augmenté suite au programme de régularisation de situation lancé par la CASNOS. Il a mis l'accent sur le fait que la cotisation varie selon les revenus. « celui qui gagne plus contribue plus », dit-il.

Lilia Aït Akli

MERCURIALE À ANNABA

Les prix des produits de large consommation flambent

PHÉNOMÈNE de l'hiver ou profit mesquin ? La question demeure posée. Les deux marchés principaux d'Annaba, El- Hattab et le marché couvert du centre-ville, enregistrent des hausses des prix vertigineuses. Depuis la dernière vague de froid, la hausse des prix ne laissent pas indifférent même si la ménagère y est habituée en pareille période de l'année, avec les chutes de pluie qui rendent difficile l'accès aux champs. Annaba ne fait pas exception dans ce cas, Guelma et El Tarf connaissant la même tendance à cause des perturbations des approvisionnements des marchés en fruits et légumes. Une augmentation des prix quelque peu exagérée par rapport à celle des années précédentes en pareille période mais qui n'a rien à voir avec la loi de finances 2018, soutiennent des responsables des directions du commerce et des services agricoles. Un tour dans les marchés de la Coquette, celui d'El Hattab et le marché couvert appelé communément Francis, ceux d'El Hadjar et de Aïn Berda permet de constater que les prix des fruits et légumes connaissent une augmentation. A titre illustratif, la tomate fraîche, pourtant disponible en quantité et en qualité, a pris des ailes pour être vendue jusqu'à 170 DA le kg. La courgette est à 120 DA, la pomme de terre à 75 DA, les oignons à 65 DA et les poivrons à 180 DA. Détaillants et grossistes, expliquant la tendance à l'augmentation des prix des fruits et légumes, se renvoient la balle comme d'habitude, se référant à la loi de l'offre et de la demande pour justifier leurs propos. Tout commence au marché de gros implanté dans la localité de Sarroual, commune d'El Bouni, ouvert quotidiennement à partir de 2 heures du matin, là où les détaillants s'approvisionnent en fruits et légumes en provenance de plusieurs régions du pays. Dans l'enceinte de ce marché où les conditions de travail ont été quelque peu améliorées grâce à une opération de réhabilitation, les transactions commerciales vont bon train et les produits agricoles rares sont écoulés au prix fort. Les grossistes profitent de l'absence de certains produits de large consommation pour augmenter les prix et les détaillants leur emboîtent le pas. Ce qui fait que les prix passent du simple au triple, parfois plus, mettant le pouvoir d'achat des couches sociales moyennes à rude épreuve.

Certains produits de large consommation, telle la pomme de terre, la tomate, la carotte et le navet sont trop chers. Ce qui contraint les faibles revenus à réduire leurs achats de façon à limiter les dépenses et à mieux gérer le budget familial. La hausse des prix n'a pas épargné, par ailleurs, les agrumes pourtant largement disponibles en cette saison, comme le font savoir les responsables des services agricoles. Les oranges, toutes variétés confondues et de qualités différentes, restent chères, à l'instar des autres fruits telles les pommes. Les intempéries qui ont sévi depuis le début du mois de janvier seraient à l'origine de cette flambée des prix, tentent d'expliquer certains mandataires que nous avons rencontrés au marché de gros des fruits et légumes , citant les coupures des routes et les inondations ayant empêché les agriculteurs de cueillir leurs récoltes. D'autres personnes interrogées à ce propos pointent un doigt accusateur sur les détaillants, les grossistes des fruits et légumes et les mandataires, ainsi que sur les dysfonctionnements dans les circuits de distribution et de stockage.

Elles estiment dans ce contexte qu'il est nécessaire d'intensifier les opérations de contrôle pour neutraliser les commerçants qui font flamber la mercuriale, mus par le gain rapide. Deux brigades de la direction du commerce sillonnent quotidiennement les marchés des fruits et légumes pour constater de visu l'évolution de la mercuriale et sanctionner, si besoin est, les commerçants qui pratiquent des prix excessifs. En outre, une troisième brigade de contrôle opère uniquement durant le week-end pour s'enquérir de l'état des prix sur les marchés.

Nabil Chaoui

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGOURT
DAIRA DE TEMACINE
COMMUNE DE BLIDET AMOR
CODE FISCAL 098430069124031

Avis D'infructuosité de D'appel Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2017

. . . Conformément à l'article 40 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public.

Le Président d'A.P.C informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires à de D' Avis appel Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2017 paru aux quotidiens :**ESSALAM et le jeune Indépendant du :20/12/2017**

Suspension au opération :

***/- La fourniture des cantines scolaires par des alimentations sous frome de lots :**

- Lots N°= 04 : pain .

Que l'appel d'offres est infructueux pour le motif suivant: les offres non conforme a l'objet du marches et la contenue du cahier des charges

Le Jeune Indépendant **du 23/01/2018/ ANEP N° 801 931**

MESSAHEL SUR LES ONDES DE LA CHAINE III

«L'Algérie ne s'impliquera jamais militairement dans les conflits»



L'Algérie ne s'impliquera jamais militairement dans les conflits des pays du Sahel, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel soulignant, toutefois, la priorité accordée à la lutte antiterroriste dans la région. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III, Messahel a affirmé qu'«il y a mille manières d'accompagner nos frères Libyens et Maliens dans la lutte antiterroriste». «Je prends le cas des pays du Sahel, nous faisons beaucoup dans le renforcement des capacités, notamment au Niger et au Mali », a-t-il poursuivi.

Le MAE a relevé que l'Algérie a consacré, ces dix dernières années, près de 100 millions de dollars a l'aide et au support. Et d'enchaîner : «L'Algérie apporte sa contribution. Il y va de la sécurité de notre pays, bien évidemment, mais nous le faisons également par devoir de solidarité.» C'est dans ce sens que le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que la nécessité de renforcer la dialogue et la concertation entre les pays membres du Dialogue 5+5 a été soulignée dimanche à Alger. Lors de la tenue de cette 14e réunion, des ministres des AE ont mis l'accent sur l'importance de trouver des solutions aux conflits régionaux et d'œuvrer pour que la sécurité et la stabilité soient instaurées dans les zones fragilisées par les foyers de tension. Par ailleurs et dans une déclaration commune ayant sanctionné les travaux de cette réunion, les ministres ont estimé que le dialogue politique constituait le « moyen idoine » pour le règlement des crises qui secouent la région. Ils ont souligné, à cet égard, la nécessité de poursuivre et d'approfondir le dialogue et la concertation sur l'ensemble des questions d'intérêt commun « en vue d'un rapprochement des visions et d'une plus grande cohésion des positions dans les rencontres régionales et internationales ».

Concernant la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, les participants ont convenu de promouvoir une «approche solidaire » et une «coopération renforcée». Tout en plaidant pour l'échange d'expériences en matière de prévention de la radicalisation, de dé-radicalisation, de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il est indispensable, à leurs yeux, de commencer par la démystification du discours terroriste par la réhabilitation pleine et entière des victimes de ce fléau transnational. Ils ont aussi exprimé leur préoccupation face au retour des terroristes étrangers et salué toutes les actions visant à anticiper et à répondre efficacement aux menaces du terrorisme. Les intervenants ont cité, à ce sujet, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme « CGTF » sous la coprésidence du Maroc et des Pays-Bas, ainsi que les autres Groupes de travail dont celui de l'Afrique de l'Ouest coprésidé par l'Algérie et le Canada. Outre le volet sécuritaire, le dossier du développement économique et social a figuré dans l'ordre du jour de la réunion du dimanche regroupant les pays 5+5 de la Méditerranée. Les pays membres de cette organisation ont signalé l'urgence d'aider les pays voisins pour mettre en place un programme de développement durable et cela requiert, selon leur estimation, les efforts de toute la communauté internationale.

A la clôture de leur rencontre, les participants envisagent de se focaliser, les prochains mois, sur la question de la jeunesse et de l'accès au marché de l'emploi et de la formation comme actions communes.

Le Dialogue 5+5 regroupe les cinq pays de l'UMA (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie) pour la rive Sud de la Méditerranée et l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal ainsi que Malte pour sa rive Nord.

L'Algérie a accueilli pour la deuxième fois, rappelons-le, la réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 du bassin méditerranéen, après celle tenue à Oran en 2005.

Aziza Mehdid



AGRÉMENT AUX PROMOTEURS IMMOBILIERS

Temmar annonce un nouveau délai

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a invité les promoteurs non inscrits au Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) à le faire au cours du premier trimestre 2018.

3 508 promoteurs non inscrits au FGCMPI ont été invités à le faire au cours du premier trimestre 2018, selon le ministre qui a souligné que tout manquement à cette démarche exposera le promoteur à l'annulation de son agrément.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a enregistré plus de 9 400 demandes d'agrément introduites par des promoteurs immobiliers, dont 5 240 affiliés au FGCMPI .

S'exprimant au cours d'une cérémonie de remise d'agrément à 122 nouveaux promoteurs, le ministre a relevé que le Fonds avait enregistré 5 240 promoteurs immobiliers affiliés sur les 7 000 agréés, soit un taux de 63%.

Sur les 9 400 demandes d'agrément introduites au niveau du ministère, plus de 8 700 sont en étude (93%), 3 864 ont reçu des avis favorables et 337 autres ont été rejetées.

Le ministre a indiqué par ailleurs que 16 000 unités de logement accusaient un retard et nécessitaient des solutions urgentes.

Le premier trimestre 2018 verra également l'élaboration de trois fichiers devant recenser les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les maîtres d'œuvre, pour connaître les capacités et les compétences de chaque promoteur. L'opération de recensement, qui a atteint 90% pour le fichier des maîtres d'œuvre et plus de 60% pour celui des bureaux d'études, se poursuivra jusqu'à la fin de mars prochain. Plus de 3 700 maîtres d'œuvre ont été recensés contre 6 227 projets de construction, apprend-on de même source.

Pour sa part, le FGCMPI a enregistré 150 000 unités réalisées par les promoteurs qui y sont affiliés, dont 50 000 unités dans le cadre de la promotion libre. Le programme de réalisation du programme de 70 000 logements promotionnels aidés nécessite selon le ministre, 7 000 promoteurs immobiliers qui seront sélectionnés selon leurs compétences.

M. D.

SELON UN RESPONSABLE DU FMI

Les réformes économiques doivent être «appliquées de façon équitable»

LES PAYS de la région Mena devraient s'efforcer de mener des réformes économiques "bien conçues et appliquées de façon équitable" pour assurer la croissance et l'emploi, a indiqué Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.

Dans une contribution publiée sur le blog du FMI, dans le sillage des accusations adressées à cette institution financière internationale quant à sa volonté d'imposer l'austérité à la Tunisie, M. Azour relève qu'il est " regrettable que le processus de réforme économique en cours fasse marche arrière ".

Djihad Azour soutient que "la montée des tensions sociales et des manifestations dans plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord montrent clairement que le désir de prospérité, d'équité et d'avenir des habitants de la région reste insatisfait".

"Ceci nous ramène à la nécessité des réformes, des réformes bien conçues, bien échelonnées, et appliquées de façon équitable à toute la population", explique-t-il. Les programmes menés dans ce sens devraient aussi veiller à l'équilibre social et à tenir la promesse d'une vie meilleure pour tous, et plus particulièrement pour les personnes pauvres et vulnérables».

"C'est le défi que doit relever aujourd'hui cette région" qui souffre depuis des décennies d'un modèle d'assistanat où le secteur public est le plus grand pourvoyeur d'emplois", dit-il à ce propos.

Actuellement, la plupart des pays n'ont pas d'autre choix que d'équilibrer leurs budgets car, selon lui, il n'est pas tenable d'accumuler des dettes publiques pour financer des dépenses qui se sont trop souvent révélées improductives.

"Le remboursement de ces dettes se fait au détriment de dépenses vitales dans les domaines de la santé et de l'éducation, et ce sont les générations futures qui en paieront le prix", prévient ce responsable.

Pour être efficaces, les programmes de réformes doivent être adaptés aux circonstances propres à chaque pays, précise-t-il.

"Dans les pays où l'Etat dispose de marges de manœuvre importantes, comme en Algérie ou dans le Golfe, le FMI a suggéré de réduire les déficits à une cadence modérée", relève M. Azour."Dans ceux où la dette publique est déjà élevée et augmente encore, comme en Egypte ou en Tunisie, le FMI a fourni des financements qui permettront un ajustement budgétaire plus progressif que ce qui aurait été possible autrement, et à un taux d'intérêt plus bas".

En parallèle, il préconise la réduction des subventions à l'énergie, très coûteuse et profitante aux riches ? et le maintien des subventions alimentaires, par exemple pour l'achat de pain en Jordanie et en Tunisie.

"Les défis à relever dans la région demeurent considérables", constate-t-il, mais estime que les pays ont bien progressé depuis le "printemps arabe".

H. B.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL

Découverte de fausses cartes biométriques à Tlemcen

Il s'agit de la plus grosse prise opérée par la Gendarmerie nationale depuis plusieurs années. Les gendarmes du Groupement territoriale de Tlemcen viennent de mettre la main sur un vaste réseau international de trafic de véhicules, de blanchiment d'argent et, surtout, de trafic de cartes d'identité biométriques.



Dans un communiqué datant d'hier, la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé le démantèlement d'un vaste réseau de trafic de véhicules par les éléments du Groupement territorial de Tlemcen. Il s'agit, selon le communiqué, d'un réseau international de spécialisé dans le trafic et la contrebande de véhicules, la falsification de documents de base de véhicules, de documents administratifs (y compris les nouvelles cartes d'identité biométriques) et le blanchiment d'argent. Le réseau, composé de 11 trafiquants présumés, opérait dans plusieurs wilayas du pays. Il est derrière plusieurs dizaines de vols de véhicules enregistrés depuis des mois. L'enquête des gendarmes du Groupement territorial de Tlemcen a débuté il y a quelques semaines. En activité depuis plus d'un an, les membres du réseau ont bâti une véritable fortune, laquelle sera investie dans l'achat de biens immobiliers, de locaux commerciaux et de véhicules haut de gamme. Ne s'arrêtant pas là, les trafiquants réceptionnaient, souvent, des véhicules volés dans d'autres pays de la rive nord de la Méditerranée, notamment en Espagne. Une fois introduites sur le territoire national via les ports du pays, les voitures volées faisaient l'objet de falsification de leurs documents administratifs de base par les membres du réseau. Lors des perquisitions des domiciles des malfaiteurs, les gendarmes enquêteurs du Groupement de Tlemcen ont découvert plus de 300 faux documents de base de véhicules prêts à l'utilisation. En effet, les membres du réseau avaient l'intention d'utiliser ces centaines de documents de base pour falsifier les documents administratifs des véhicules volés et, par cette manière, ils seront mis en circulation sans courir aucun risque lors des contrôles des services de sécurité. En plus de l'arrestation des neuf présumés trafiquants, les enquêteurs de la Gendarmerie de Tlemcen ont saisi neuf véhicules volés de différentes marques, en plus de 300 faux documents de base, ainsi que des matériels informatiques utilisés dans la fraude, plusieurs fausses cartes grises, d'autres fausses cartes d'identité (biométriques et anciennes) et des téléphones mobiles appartenant aux membres du réseau. Selon la Gendarmerie nationale, les personnes arrêtées seront présentées ultérieurement à la justice, une fois l'enquête terminée. Car les enquêteurs sont sur d'autres pistes vu l'étendue du réseau qui dépasse les frontières marines du pays. L'Interpol (Police internationale) sera, sans aucun doute, alertée, car d'autres complices du réseau sont encore en activité dans d'autres pays. Pour rappel, à la fin du mois de décembre 2017 un réseau similaire a été anéanti par la Sûreté d'Alger où trois trafiquants de véhicules, dont un émigré résidant en Espagne, ont été arrêtés et présentés au tribunal.

Contrairement au réseau de Tlemcen, celui démantelé par la Sûreté d'Alger ciblait des véhicules d'occasion, volés en Espagne et introduits en Algérie. C'est par le port de Mostaganem que les véhicules volés en Europe sont transférés au pays, sans dédouanement (avec la complicité d'un travailleur du port), avant que les trafiquants n'installent d'autres plaques d'immatriculation, tout comme ils changent la couleur du véhicule volé et en falsifient les documents de base pour éviter les soupçons des services de sécurité. Lors de cette affaire, les enquêteurs de la Police judiciaire de la Sûreté d'Alger ont récupéré deux véhicules touristiques et saisi une grosse somme d'argent.

Sofiane Abi

VOL PAR EFFRACTION À LA COUR D'ALGER

L'inculpé écope de 6 ans de prison



RECONNU coupable de vol par effraction au siège de la cour d'Alger, la rue Fernane Hanafi à El Annasser (ex-Ruisseau), B. Yacine, la quarantaine entamée, repris de justice et sans emploi, demeurant à la cité Bel Air (ex- la Glacière), a été condamné mercredi dernier à 6 ans de prison ferme.

Le mis en cause a d'emblée reconnu tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire.

Il a déclaré au président du tribunal criminel d'Alger, Sellam Lakhdar, «s'être introduit par la fenêtre du bureau du chargé de la sécurité de cette institution, judiciaire lequel l'a oubliée entrouverte »

B. Yacine qui a passé plus de 15 ans en prison pour avoir tué une vieille dame à Belcourt, a déclaré aux membres du tribunal : « Je ne savais pas ce que je faisais ce jour ! J'étais ivre, monsieur le président. Je n'avais pas d'argent pour prendre le métro ! » Et d'ajouter : « J'ai escaladé le mur et je me suis infiltré dans le jardin avant de pénétrer dans la salle d'audience où j'ai passé plus de 6 heures, puis j'ai fracassé les portes de huit bureaux puis subtilisé trois micro-ordinateurs que j'ai vendu à trois millions de centimes ! ».

Il a enfin souligné au président : « Je sais bien, monsieur le président, que j'ai commis l'irréparable. Je n'avais nullement l'intention d'attenter à l'institution judiciaire!».

La représentante du parquet général de la cour d'Alger, Mesrati, Faiza, a estimé que : « Toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de voler des objets de l'institution judiciaire, sont formelles ». Elle a par ailleurs indiqué que : « L'aveu du principal accusé est lui-même une preuve contre lui ! » et n'a pas tardé à requérir une peine de 10 ans de prison ferme contre le mis en cause.

L'avocat de la défendre a axé sa plaidoirie sur l'état psychique dans lequel se trouvait son client : « Mon client est lui-même victime monsieur le président. Il vivait dans une situation familiale lamentable ! Il a regretté son geste. Il mérite que vous lui accordiez, monsieur le président, de larges circonstances atténuantes… ! »Les faits de cette affaire remontent à la nuit de jeudi à vendredi 29 et 30 mars 2013 lorsqu'un vol par effraction dans l'enceinte des bureaux situés au rez-de-chaussée et aux premier et deuxième étages du siège de la cour d'Alger avait été découvert vers 6 heures du matin par le gardien dépendant de la direction générale des pénitenciers et par les quatre policiers de l'une des unités républicaines, lesquels assuraient la permanence au niveau de cette institution. Aussitôt alertés, les services de sécurité et à leur tête l'adjoint du chef de la sûreté d'Alger, le chef de la sûreté de daïra d'Hussein-Dey et le premier responsable de la police judiciaire de la capitale, se sont immédiatement rendus sur les lieux.

Quelques minutes plus tard, l'ancien premier responsable du parquet général de la cour d'Alger, Zeghmati Belkacem, muté à la cour suprême en tant qu'avocat général, arrivait sur les lieux ; il avait été ensuite rejoint par son adjoint Abdelkader Mihoubi muté quant à lui à la cour de Boumerdes pour occuper le même poste puis par l'ancien président de la cour d'Alger alors Brahimi Slimane qui a pris sa retraite quelques temps après.

Sans plus tarder, le procureur général avait ordonné ce jour-là aux différents services de la police judiciaire et scientifique d'entamer les procédures de l'enquête préliminaire. Il avait ensuite demandé au gardien et aux policiers en faction à la cour d'Alger durant l'incident de le rejoindre afin de les entendre sur les faits.

Le procureur général avait par la suite demandé aux enquêteurs de la police scientifique de prélever les indices et empreintes pouvant aider l'enquête judiciaire c'est-à-dire 25 empreintes digitales.

Ces derniers avaient conclu que le vol avait été commis par effraction et que les serrures des portes avaient été forcées.

Le procureur général Belkacem Zeghmati avait ensuite procédé à l'audition des employés et fonctionnaires de la cour d'Alger exerçant au rez-de-chaussée et aux deux premiers étages. Quelques jours plus tard, le mis en cause avait été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey. L'inculpé a par ailleurs nié avoir détourné des dossiers judiciaires appartenant à des justiciables. Il convient de signaler que le mis en cause a écopé, lors de son premier jugement, de dix ans de prison ferme avant que son pourvoi en cassation ne soit accepté par les juges de la chambre criminelle de la cour suprême, lesquels ont déterminé que les questions posées n'étaient pas spécifiées.

Il est à rappeler que le tribunal a maintenu la même amende prononcé au cours du premier jugement, c'est-à-dire un million de dinars.

Redouane Hannachi

YÉMEN

Etat d'urgence à Aden pour renverser le gouvernement démissionnaire

Les dirigeants du sud du Yémen et le Conseil de transition du Sud, soutenus par les Émirats arabes unis, ont convoqué dimanche une réunion visant à renverser le gouvernement démissionnaire lié à Riyad.

Selon Fars News, les dirigeants séparatistes du Sud se sont réunis à Aden pour protester contre la « corruption » des responsables du gouvernement démissionnaire soutenu par l'Arabie saoudite.

Ils ont décrété l'état d'urgence dans la ville d'Aden et fixé un délai d'une semaine pour le retrait du gouvernement en place sous la présidence d'Ahmad ben Daghr. Les dirigeants du Sud ont appelé au renversement du gouvernement de Mansour Hadi, le président démissionnaire du Yémen, réfugié actuellement en Arabie saoudite. Selon le site Al-Araby Al-Jadeed (proche du Qatar), la réunion de ce dimanche à Aden s'est tenue, sous les auspices des EAU et des dirigeants de la « résistance du Sud », en réponse à l'appel d'Eid al-Zubaidi, président du Conseil de transition du Sud.

Les participants à la réunion se sont en outre opposés à la présence des troupes ou des commandants originaires du nord du Yémen, en allusion à Tariq Saleh, le neveu de l'ancien président Ali Abdallah Saleh actuellement présent à Aden. Selon Al-Zubaidi, « la présence des forces du Nord provoquerait les sentiments des Sudistes ».

Les ambitions exacerbées de l'Arabie saoudite et des EAU au Yémen ont provoqué des désaccords généralisés parmi les habitants du sud du pays qui se retrouvent scindés en deux groupes : ceux qui sont en faveur du gouvernement démissionnaire de Mansour Hadi et d'autres qui veulent son renversement. Le Conseil de transition du Sud, dirigé par al-Zubaidi, ex-gouverneur d'Aden, a été créé en mai avec le soutien des Émirats arabes unis dans le but de séparer le nord du sud du Yémen. Depuis, les différends entre



Riyad et Abou Dhabi ont pris de l'ampleur. Al-Zubaidi a été limogé sur fond de litige entre Mansour Hadi et les EAU. Un certain Abdulaziz Abdul Hamid al-Moflahi le remplace, ce qui a déclenché des protestations du côté des partisans d'al-Zubaidi.

L'Arabie saoudite annonce une nouvelle aide à ses partisans Entre-temps, l'Arabie saoudite, critiquée notamment en Occident pour son intervention militaire au Yémen, a annoncé lundi une « nouvelle aide humanitaire » de 1,5 milliard de dollars à ses alliés. La coalition qui a causé la mort des milliers de Yéménites prétend que le financement de 1,5 milliard de dollars servira à la distribution de secours « via des agences de l'ONU et des organisations internationales ».

La coalition rappelle que le 17 janvier, l'Arabie saoudite a transféré deux milliards de dollars à la Banque centrale du Yémen, opérant depuis Aden (sud) où le gouvernement qu'elle soutient s'est établi en 2015 après avoir été chassé de la capitale Sanaa par les forces yéménites (armée + Ansarullah).

Le Yémen, pays le plus pauvre du Moyen-Orient, est le théâtre depuis près de trois ans d'une guerre meurtrière menée par la coalition saoudo-US qui a fait plus de 9.200 morts et près de 53.000 blessés. L'ONU parle de « la pire crise humanitaire du monde » et évoque régulièrement des risques de famine à grande échelle.

R. I.



A EXAMINER UN DOCUMENT DE LOGISTIQUE

Le Pentagone s'apprête-t-il à la guerre?

RT a pris connaissance d'un document selon lequel l'Agence de logistique de la défense (DLA) des États-Unis avait l'intention d'étudier l'infrastructure de cinq pays européens voisins de la Russie (Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Finlande et Pologne) eu égard à sa capacité à fonctionner dans les conditions de l'état de guerre.

Cette étude serait nécessaire au Pentagone pour se faire une idée des réseaux logistiques de livraison de différents produits afin de préparer l'industrie des pays en question au fonctionnement dans les conditions de guerre et de situations d'urgence. L'objectif final est d'avoir des informations sur les sources régionales et locales d'approvisionnement en eau, vivres, combustibles, médicaments, équipements industriels et vêtements.

Le Pentagone est également intéressé par l'obtention d'informations sur les matériaux de construction et les engins de chantier.

En outre, les rapports doivent renfermer des données sur les capacités de production et de mobilisation locales, ainsi que sur l'infrastructure de transport des pays est-européens, plus particulièrement sur les ports, les voies ferrées, les routes, les aéroports, les ponts et les points de passage par bacs.

Les Etats-Unis déploient depuis plusieurs années des batteries de missiles, rivés sur « l'Est », c'est-à-dire la Russie. Depuis le coup d'Etat en Ukraine, le Pentagone et l'Otan ont renforcé leur présence dans ce pays jadis « frère, allié et ami » de la Russie.

R. I.

CISJORDANIE

Les Palestiniens protestent contre la visite « du grand allié d'Israël »

LA VENUE du vice-président américain, Mike Pence, en Palestine occupée, a provoqué la colère des Palestiniens en Cisjordanie. «Les protestataires se sont rassemblés devant l'église de la Nativité à Bethléem, au sud de la Cisjordanie, et ont brûlé des images de Mike Pence». Par ailleurs, les manifestants ont crié des slogans contre le président américain, Donald Trump qui a reconnu AlQuds comme capitale d' « Israël » et qui a donné son aval pour le transfert de l'ambassade US de Tel-Aviv vers la ville sainte occupée. Les Palestiniens ont annoncé ce mardi une «journée de la colère» dans les territoires occupés. Pence est arrivé en fin d'après-midi en « Israël », après une visite éclair en Egypte et en Jordanie. Une tournée diplomatique placée sous tension, suite à la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem AlQuds comme capitale d'Israël le 6 décembre dernier qui avait provoqué une onde de choc dans la région et conduit les Palestiniens à rejeter toute



médiation américaine dans le cadre d'une éventuelle reprise des 'négociations de paix' avec 'Israël'. Le séjour de M. Pence dans l'entité sioniste doit s'étendre de dimanche soir à mardi et prévoit des entretiens qui s'annoncent chaleureux avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le président Reuven Rivlin. Netanyahu a donné le ton dimanche soir. « Nous souhaitons la bienvenue auvice-président des Etats-Unis et grand ami d'Israël Mike Pence, nousl'accueillons avec chaleur et avec fierté ». Le responsable américain prononcera également un discours devant le Parlement israélien lundi, que les partis arabes ont d'ores et déjà prévu de boycotter, qualifiant M. Pence d'homme « dangereux et messianique ». « Une honte », a réagi M. Netanyahu, à l'ouverture du conseil hebdomadaire de son cabinet, se réjouissant de l'arrivée de M. Pence, « un véritable ami d'Israël ». « Nous discuterons des efforts de l'administration Trump pour bloquer l'agression iranienne et le programme nucléaire iranien, et bien sûr, faire progresser la sécurité et la paix dans la région », a-t-il dit. « Pour ce qui est de la paix, j'ai un message à l'attention d'Abou Mazen (le président palestinien Mahmoud Abbas) il n'y a pas d'alternative au leadership américain pour mener le processus diplomatique », a-t-il dit. « Quiconque refuse de parler de la paix avec les Américains ne veut pas la paix », a-t-il ajouté.

R. I.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA CASBAH

La cité millénaire en fête

Dans La Casbah, il n'y a que des palais, des petits et des grands. Hier lundi, sous un soleil radieux, La Casbah était en fête avec la visite des participants au séminaire international de trois jours qui a pour objet le partage d'expériences dans la restauration du patrimoine ancestral. Cette visite sur le terrain revêt une grande importance du fait qu'elle montre à nos partenaires étrangers les efforts que l'Etat algérien déploie dans la sauvegarde de ses trésors architecturaux.

Depuis plus d'une dizaine d'années, des travaux sont entrepris, selon un plan établi en ilots pour la réhabilitation de cette cité millénaire, à commencer par son ancien centre du pouvoir qui est la citadelle, ainsi que les imposantes murailles qui protégeaient la ville.
La visite a débuté par ce quartier situé au sommet de la colline pour se poursuivre pendant plusieurs heures, par étapes, jusqu'au bord de la mer, déterminant la limite de La Casbah, avec pour vision finale le joyau d'une restauration réussie, celle de la cité des Rais, Bastion 23.
Dans ces lieux magiques, les visiteurs étrangers ont été émerveillés par les style architectural reflétant la magnificence de La Casbah d'antan avec ses ruelles, ses voûtes, ses portes ciselées, ses salles d'apparat, ses faïences. Ces visiteurs étrangers ont admiré auparavant la restauration entière du palais Mustapha Pacha, transformé aujourd'hui en musée de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie. Ce palais est un modèle de restauration adapté aux maisons de La Casbah. «Ce ne sont pas des maisons, mais toutes sont édifiées selon les structures d'un palais, la seule différence réside dans leurs dimensions, il y a des petits et des grands», a affirmé un séminariste venu de Turquie en se basant sur le fait que chaque demeure de La Casbah comprenait une cour intérieure avec des habitations en étages donnant sur cette cour et couronnées par une terrasse commune donnant sur la mer.
«Ce style architectural est typiquement et exclusivement algérien, non influencé par la civilisation ottomane. D'ailleurs, il n'y a pas de similaire en Turquie», précise encore cet expert turc de la restauration. Les participants au séminaire sur La Casbah ont visité le chantier actuel de la restauration de la mosquée Ketchaoua. Pas loin, une très ancienne mosquée a été entièrement restaurée. Ils ont reçu des explications à la place des Martyrs sur la nouvelle station de métro qui va ouvrir incessamment ses portes. Ce sera un immense musée réunissant plusieurs siècles d'histoires de la Casbah millénaire. Ce séminaire de trois jours, qui se tient à l'Aurassi, se termine aujourd'hui avec l'exposé de l'expérience allemande en matière de restauration du bâti du patrimoine.

Kamel Cheriti



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA CASBAH D'ALGER

Les recommandations du mouvement associatif

ENGAGÉES dans la sauvegarde de la Casbah d'Alger, des associations ont appelé ce dimanche 21 janvier, dans le contexte d'une conférence internationale ouverte à l'hôtel El Aurassi, à l'application rigoureuse du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille Cité et à imposer le respect de ses dispositions juridiques.
Lors de la première journée de la conférence internationale d'experts sur la Préservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger, organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Unesco, des associations représentées par la présidente de Sauvons la Casbah d'Alger, l'architecte Houria Bouhired, ont présenté des recommandations aux pouvoirs publics en charge de la réhabilitation du site historique classé en 1992 au patrimoine mondial de l'humanité. En se référant au plan de sauvegarde, une de ses associations exhorte les pouvoirs publics à « imposer le respect » du cadre juridique du plan, suggérant jusqu'à l'« expropriation » pure et simple en cas d'atteinte à l'intégrité des bâtisses ou de non manifestation de leurs propriétaires, et l'« expulsion » des indus occupants. L'association algérienne pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine archéologique recommande également le lancement « systématique » de fouilles archéologiques à la suite d'un effondrement de bâtisses et l'aménagement de bornes signalétiques sur l'histoire du site. De son côté, l'association Sauvons la Casbah propose la création de « banque des matériaux » à partir d'un tri sélectif des gravats, afin de récupérer les matériaux nobles comme la faïence et les boiseries. Quant à l' association Les amis de la rampe Louni-Arezki , elle préconise des actions de sensibilisation portées par un programme de médiation et d'animation culturelle de proximité, mais aussi la création de petits commerces pour rétablir le tissu socio-économique de la Cité, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Ces associations plaident pour une « gestion solidaire » des quartiers de la Casbah, par l'implantation de structures commerciales « légères » aptes à créer des emplois et à impliquer les jeunes habitants de la vieille médina d'Alger. Lors de leur conférence qui sera clôturée aujourd'hui, mardi, des experts étrangers et algériens aborderont les questions ayant trait à la protection, la gestion, la réhabilitation du tissu urbain de la Casbah et la revitalisation de son tissu socio-économique conformément aux recommandations de l'Unesco en la matière. Ces travaux se sont ouverts en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, du ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hacène Mermouri, du wali d'Alger Abdelkader Zoukh et de la chef d'unité des Etats arabes au Centre patrimoine mondial de l'Unesco, Nada El Hassan.



R. C

SORTIR

GUERNICA
Clôture de l'exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica. Mercredi 24 janvier. 17h. Institut Cervantès d'Alger. Documentaire Les variations de Guernica de Guillermo G. Peydro (26 mn, 2012). Table ronde avec Djahida Houadef et Mouna Bennamani. Entrée libre. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

IDEE
2e édition de La nuit des idées à Alger. Du jeudi 25 à 17h au vendredi 26 janvier à 02h.
Thème: L'imagination au pouvoir ? Format de rencontres intellectuelles dans le monde pour fêter la pensée.
Consulter: if-algerie.com/alger/agenda

FLAMENCO
Atelier de danse flamenco avec la danseuse professionnelle Samara. Du jeudi 25 (17h-19h) au samedi 27 janvier (10h-12h). Séances ouvertes pour tout niveau à l'Institut Cervantes d'Alger. Contact : 021 63 38 02.
infoarg@cervantes.es

DESSIN
1er Salon du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger. Du samedi 27 janvier au lundi 05 mars. Vernissage à 15h30. Exposition de 21 artistes d'Algérie autour du thème Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir technique et artistique fondamental dans la création et l'histoire de l'art, auquel il faudrait redonner ses lettres de noblesse.

PATRIMOINE
Conférence Patrimoines partagés : Fernand Pouillon en Algérie par Cecilia Fumagalli, docteur en architecture et ingénieurie de construction à Politecnico de Milan. Samedi 27 janvier. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

ALBUM
Rencontre avec l'artiste Hayet Zerrouk pour la dédicace de son 1er album : Leh'naa, éditions Ostowana. Samedi 27 janvier. 14h. Disquaire Flawless, Riad El Feth-Alger.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Ouverture le lundi 29 janvier : Sintiendo a Piazzolla de Pablo Rho d'Argentine. Puis, chaque jeudi un film jusqu'au jeudi 15 mars. Gente de bien de Franco Lolli (Colombie). Carne de Perro de Fernando Guzzoni (Chili). Kangamba de Regelio Paris (Cuba). El Juego Sucio de Nitsy Grau (Équateur). Café de Hatuey Viveros (Mexique). De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos (Pérou). Miranda regresa de Luis Alberto Lamata (Venezuela).

IMAGE
Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

CONSERVATION
L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter : encrbc-dz.com

SELON UNE ÉTUDE

2 médecins sur 3 souffrent d'épuisement professionnel ou de dépression

Certes, ce premier « observatoire Medscape » sur l'état de santé mentale des médecins est mené aux Etats-Unis, cependant, il confirme un phénomène général, déjà documenté dans de nombreux pays : la majorité des médecins sont épuisés ou déprimés.

Ce rapport national révèle ainsi que si près des deux tiers des médecins américains se sentent épuisés, déprimés ou les deux à la fois, les médecins en milieu de carrière et les femmes médecins semblent les plus touchés.

Près des deux tiers des médecins américains se sentent déprimés et/ou épuisés, l'épuisement professionnel étant défini comme un sentiment d'épuisement physique, émotionnel ou mental, de frustration ou de cynisme à l'égard du travail, et ici par des doutes du praticien sur la valeur de son expérience et de son travail.

Le sondage montre aussi qu'un médecin sur 3 admet que son sentiment de dépression a un impact sur sa relation avec ses patients et ses collègues, donc sur la qualité des pratiques professionnelles.

Plus de 15 000 médecins praticiens de 29 spécialités ont répondu au sondage, l'analyse de leurs réponses révèle que 42% des médecins déclarent souffrir d'épuisement professionnel,

15 % de dépression ; précisément, 12% des médecins déclarent qu'ils « se sentent déprimés » et 3% déclarent souffrir de dépression grave (vs un taux de dépression de 6,7% en population générale) ; 14% déclarent souffrir de ces 2 conditions mentales à la fois.

Les taux les plus élevés d'épuisement professionnel sont relevés chez les médecins de famille, les médecins de services de



soins intensifs, les internistes, les neurologues, les obstétriciens- gynécologues.

Les taux les plus faibles d'épuisement professionnel sont relevés chez les chirurgiens plasticiens, les dermatologues, les pathologistes, les ophtalmologistes.

Les taux d'épuisement professionnel s'avèrent plus élevés chez les femmes (48% contre 38% chez les hommes) et chez les médecins âgés de 45 à 50 ans (50% vs 35% chez les jeunes médecins et 41% chez les 55-69 ans). La cause majeure de dépression, « leur travail », d'ailleurs, une enquête distincte de Medscape a révélé que « la plupart des médecins sont heureux lorsqu'ils ne travaillent pas ».L'épuisement professionnel et la dépression impactent la qualité des soins : l'analyse montre en effet : une relation constante entre des niveaux plus élevés d'épuisement professionnel des médecins et des niveaux inférieurs de sécurité des patients et de qualité des soins ;1 médecin dépressif sur 3 déclare qu'il est plus facilement exaspéré par les patients ; 32% se disent moins engagés avec leurs patients ; 29% admettent être moins avenants ; 15% admettent que leur dépression pourrait les amener à commettre des erreurs qu'ils ne feraient pas habituellement, et 5% corrèlent leur état dépressif à des erreurs déjà commises et ayant pu nuire à un patient ; un grand nombre de médecins affirment que la dépression pèse sur leurs relations avec leurs collègues, 42% d'entre eux déclarant leur exaspération, 42% reconnaissant un engagement moindre et 37% avouant exprimer leurs frustrations devant leurs pairs ou les personnels de santé.

Comment les médecins font-ils face ? 56% déclarent qu'une réduction des tâches administratives et 39% qu'une réduction des heures de travail (39%) permettraient d'atténuer leur épuisement professionnel. Environ un tiers des médecins serait apaisé par un salaire plus élevé et des horaires plus souples.

La plupart d'entre eux ne se mettent pas en recherche de soutien en cas d'épuisement professionnel ou de dépression.

La majorité dit préférer opter pour un mode de vie plus sain dont la pratique de l'exercice, ou pour des discussions avec des proches ou des amis.

Mais un tiers d'entre eux pratique la malbouffe et un médecin sur 5 consomme de l'alcool.

CANCER DU SEIN:

l'OMS recommande le dépistage précoce dans les pays en développement

L'ORGANISATION mondiale de la Santé (OMS) recommande aux pays en voie de développement de renforcer le dépistage précoce du cancer du sein qui y cause près de 270 000 cas décès.

Dans une publication à l'occasion du mois rose (octobre) consacré à la sensibilisation contre cette maladie, l'organisation internationale relève que le cancer du sein "est de loin le premier cancer chez la femme, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement et que son incidence progresse régulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire du fait d'une plus longue espérance de vie, de l'augmentation de l'urbanisation et de l'adoption des modes de vie occidentaux".

En conséquence, près de 1,38 million de nouveaux cas entrainant 458.000 décès y sont enregistrés chaque année, déplore l'OMS qui considère qu'en l'absence de "connaissances suffisantes" sur les causes de ce type de cancer, le dépistage précoce "reste le principal moyen de lutte".

«Lorsque le cancer du sein est dépisté à un stade précoce, et si un diagnostic et un traitement appropriés sont disponibles, il y a de fortes chances qu'il puisse être soigné. A l'inverse, s'il est dépisté tardivement, il est fréquent que le traitement curatif ne soit plus possible. Dans de tels cas, les soins palliatifs, qui permettront de soulager la souffrance des patients et de leurs familles, sont nécessaires", est-il explicité.

Tout en rappelant que la majorité des décès (269.000) surviennent dans les pays "à revenu faible ou intermédiaire", l'OMS ajoute que cela est dû au fait que "la plupart des femmes atteintes d'un cancer du sein y sont diagnostiquées très tardivement, en raison essentiellement de l'absence d'information sur le dépistage précoce et de l'accès insuffisant aux services de santé". Aussi, l'organisation encourage-t-elle les Etats concernés à la mise en place de "programmes complets" de lutte contre la maladie, et ce, dans le cadre des "plans nationaux de lutte contre le cancer", tout en notant que

"les stratégies recommandées pour un dépistage précoce dans ces pays sont la reconnaissance des premiers signes et symptômes ainsi que le dépistage par un examen clinique du sein dans des zones pilotes". "Le dépistage par mammographie est très coûteux et n'est envisageable que dans les pays disposant d'une bonne infrastructure médicale qui ont les moyens de mettre en place un programme à long terme", est-il indiqué.En Algérie, le cancer du sein est considéré comme étant le premier type de cancer, avec 11.000 cas recensés annuellement, sur les 45.000 nouveaux cas annuels de cancer, tous types confondus, selon les données de l'Institut national de Santé publique (INSP) de 2015. La proportion du cancer du sein familial ou héréditaire représente, quant à elle, 10% de l'ensemble des cas répertoriés, d'où le souci des spécialistes de l'Etablissement spécialisé Pierre et Marie Curie d'Alger, à sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce.

Le cancer du sein se caractérise en Algérie par la moyenne d'âge des femmes atteintes, laquelle se situe autour de 35 ans et plus, au moment où elle est de 55 ans dans les pays développés, d'après les observations le Président de l'Association algérienne d'oncologie médicale, Pr Kamel Bouzid, et consignées dans une étude consacrée aux causes de cette pathologie précoce dans notre pays.

Rendez-vous scientifique

-6e journée de cardiologie pédiatrique le 9 février à Oran

Plus de 300 spécialistes en pédiatrie et cardiologie prendront part à la 6ème journée de cardiologie pédiatrique prévue le 9 février prochain à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

S'inscrivant dans le cadre de la formation continue, cette rencontre scientifique internationale, initiée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), regroupera des spécialistes algériens et français qui aborderont les malformations cardiaques graves de l'enfant (cardiopathies uni-ventriculaires).

Il s'agit là d'un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques de plus en plus répondu chez les enfants, a-t-on souligné de même source.

Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), en plus de mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves.

Des experts de l'hôpital de la Timone de Marseille (France) prendront part à cette rencontre et feront bénéficier leurs confrères algériens et principalement les futurs médecins de leurs expériences plus avancées en la matière, a-t-on noté.

Plusieurs communications sont prévues pour l'occasion abordant, entre autres, l'épidémiologie des cœurs uni-ventriculaires, l'anatomie des principales cardiopathies uni-ventriculaires et le suivi des cœurs uni-ventriculaires opérés.

-Congrès Franco-Algérien de Cancérologie Gynécologique - 6 et 7 janvier 2018 à Oran

-3ème Conférence Internationale d'Infectiologie d'Oran - 26 au 28 janvier 2018 à Oran

-7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

CYCLISME/AMISSA BONGO (7E ET DERNIÈRE ÉTAPE):

Reguigui 3e, le Rwandais Areruya vainqueur final

LE COUREUR ALGÉRIEN Youcef Reguigui a terminé à la troisième place de la septième et dernière étape de la Tropicale Amissa Bongo, courue dimanche entre Bikelé et Libreville (133.5 km), alors que la victoire finale du Tour est revenue au Rwandais, Joseph Areruya. Cette dernière étape a été remportée par l'Italien, Pacioni Luca (3h07:26) de l'équipe Wilier- Triestina .Au classement général, Reguigui qui vient juste de s'engager avec l'équipe algéro-belge Sovac-Natura Ever, a terminé à la 7e place, alors que le Rwandais, Joseph Areruya (21 ans) a remporté le maillot jaune de l'épreuve ainsi que les maillots blanc du meilleur espoir et bleu du meilleur coureur africain.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DE VOLLEYBALL:

Le NRBBA et le GSP fixés sur leurs adversaires

LE GS PÉTROLIERS et le NR Bordj Bou Arreridj, représentants algériens au championnat arabe des clubs de volleyball, connaissent leurs adversaires à l'issue du tirage au sort effectué samedi au siège de l'union arabe de la discipline à Manama (Bahreïn).Champion d'Algérie en titre, le NR Bordj Bou Arreridj évoluera dans le groupe D aux cotés de l'ES Tunis (Tunisie), Al-Amène (Soudan), Seep (Oman), et Peshmerga (Irak). Pour sa part, le GS Pétroliers jouera dans la poule B et aura comme adversaires Al-Ittihad (Arabie Saoudite), Al-Rayane (Qatar), Souihli (Libye), Senjel (Palestine).Prévue du 14 au 26 février 2018 à Tunis (Tunisie), cette compétition sera animée par 20 clubs.

RAFLE :

LA SÉLECTION NATIONALE de Rafle seniors dames, vient de clôturer son stage de préparation, qui s'est déroulé entre le 18 et le 20 janvier au Centre régional de football à Sidi Bel Abbes, et cela dans le cadre de la préparation pour les jeux Méditerranéens prévus du 22 au 1 juin 2018, à Tarragone (Espagne).

NATATION :

LA FÉDÉRATION algérienne de natation organise le championnat national hivernal de natation, pour les catégories minimes et juniors, du 24 au 27 janvier 2018, à la piscine Mohamed Baha à Bab Ezzouar (Alger).

ESCRIME :

LA FÉDÉRATION algérienne d'escrime (FAE) organise du 2 au 4 février une des étapes de la Coupe du monde de fleuret féminin (individuelle et par équipes), à la salle Harcha-Hacène d'Alger. La Fédération algérienne d'escrime (FAE) organisera le samedi 3 février (16h45), un combat d'exhibition en fleuret masculin, mettant aux prises àla salle Harcha-Hacène d'Alger, une sélection africaine et une autre du reste du monde, en marge de l'inauguration de l'Ecole des maîtres d'armes, coïncidant avec l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin.

SPORT UNIVERSITAIRE :

La Fédération algérienne du sport universitaire et la ligue de wilaya du sport universitaire Tiaret, organise le championnat national universitaire de cross-country du 6 au 9 février 2018 à la ville de Tiaret (Ouest d'Alger).

CAN-2018 DE HANDBALL (GR. A) TUNISIE-ALGÉRIE (25-25) :

Un duel à rebondissements

L'Algérie est passée à côté d'une précieuse victoire, dimanche à Libreville face à la Tunisie, se contentant du nul 25-25 arraché à la toute dernière seconde d'un match à suspense et riche en rebondissements comptant pour la 4e journée du groupe A de la CAN-2018 de handball.

Ce 23e derby maghrébin entre Algériens et Tunisiens en Coupe d'Afrique des nations (CAN) a tenu toutes ses promesses, pour le grand bonheur du public présent qui a assisté sans aucun doute au plus beau match du tournoi jusqu'à maintenant. Sur le plan comptable, ce nul ne fait nullement les affaires des Verts, lesquels visaient tout simplement la victoire mais qui, sauf surprise, devraient boucler le premier tour à la 3e place. Les deux équipes se sont livrées à une rude bataille sur le terrain et chacune d'entre elles a eu sa mi-temps. Au tableau d'affichage, elles ne se sont pas quittées et se répondaient du tac au tac. Il a fallu en effet attendre la 23e minute pour



voir la Tunisie prendre deux buts d'avance (8-10), maintenant cet écart jusqu'à la mi-temps (11-13) . Au retour des vestiaires, les Verts, qui ont sans aucun doute disputé leur meilleur match du tournoi, ont pris le taureau par les cornes pour passer devant au score à partir de la 35e minute de jeu (15-14).Le gardien Adel Bousmal s'est particulièrement distingué en arrêtant trois jets de 7 mètres sur quatre, de même que l'arrière droit Abderrahim Berriah, élu homme du match avec ses six réalisations. Les hommes de Sofiane Haïouani ont continué de dominer jusqu'à la 57e minute, quand les Tunisiens ont remis les pendules à l'heure à 23-23, avant de renverser la vapeur à dix secondes de la fin (24-25).C'est là qu'a surgi l'homme de la situation, l'ailier gauche Riyad Chahbour pour offrir un point précieux surtout pour le moral des troupes, en marquant à la dernière seconde du match dans un scénario qui rappelle son but ayant propulsé les Verts en finale de la CAN-2012 au Maroc aux dépens de l'Egypte 26-25.

DÉCLARATIONS :

SOFIANE HAÏOUANI (ENTRAÎNEUR – ALGÉRIE) : "Je crois que ça s'est joué sur des détails, c'est un derby et on n'a pas à rougir de ce nul. Nous aurions aimé gagner mais au-delà du résultat je pense qu'on a montré que le groupe est bien présent pour la compétition. J'espère qu'on pourra gérer la deuxième étape du tournoi qui interviendra après 48 heures d'une manière assez intelligente et assez intense".

ANTONIO GÉRONA (ENTRAÎNEUR – TUNISIE) : "Lorsqu'on ne gagne pas on ne peut qu'être déçu. Nous avons été assez passifs et l'Algérie a été plus agressive, c'est normal c'est un derby, ses joueurs ont montré qu'ils avaient plus d'ambition que nous. Au-delà du nul je crois que le plus important est d'éviter les blessures. Ca a été un match très difficile".

ABDELLAH BENMENNI (GARDIEN DE BUT – ALGÉRIE) : "Je félicite les deux équipes pour leur belle prestation, chacune d'entre elles a eu ses moments de faiblesse, les nôtres étaient dans les 10 dernières minutes même si on a réussi à sauver le nul. Personnellement je pense que cette rencontre est une réponse à ceux qui ont enterré trop tôt cette équipe après la défaite face au Gabon. On a montré que l'Algérie était toujours là. Le problème c'est qu'avec le retard accusé dans la préparation, le premier tour nous a servi à mieux nous préparer pour les matchs à élimination directe. Je crois qu'on monte en crescendo, tous les joueurs ont prouvé qu'ils avaient de la valeur".

CAN-2018 DE HAND BALL / ALGÉRIE (BILAN 1ER TOUR) :

Les Verts auraient pu mieux faire

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE de handball a bouclé le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon avec un bilan de deux victoires, un nul et une défaite, nourrissant quelques regrets après avoir montré qu'elle pouvait nettement faire mieux. Le nul arraché dimanche face à la Tunisie (25-25) au terme d'un match intense et plein de rebondissements, peut constituer une référence pour les hommes de Sofiane Haïouani pour le reste de la CAN au vu de leur prestation, eux qui ont soufflé le chaud et le froid durant leurs trois premières sorties. La défaite surprise face au Gabon (26-25) lors de la 2e journée est restée en travers de la gorge de toute la délégation algérienne et sera, sans aucun doute, lourde de conséquences pour le Sept algérien qui devrait boucler le premier tour à la 3e place derrière la Tunisie et le pays organisateur car tout le monde voit mal comment ce dernier pourrait perdre lundi face à un décevant Cameroun, bon dernier de la poule A avec un zéro pointé. Très en retard dans la préparation de la CAN-2018 en raison de problèmes multiples, l'équipe nationale a bien entamé le tournoi en dominant assez facilement les Lions indomptables (31-23), avant de se faire surprendre par des Gabonais très volontaires et accrocheurs qui, de surcroît, ont bénéficié des avantages du pays hôte. Ils ont eu l'occasion de se ressaisir juste après face au Congo (33-31), au cours d'une rencontre qui a servi plus au staff technique de remettre en confiance ses troupes en faisant jouer le maximum de joueurs. Devant la Tunisie, les coéquipiers de Messaoud Berkous (élu deux fois homme du match au premier tour) ont rendu presque une copie sans faute, n'était-ce un petit passage à vide dans les dix dernières minutes qui a permis aux Tunisiens de passer devant au tableau d'affichage avant l'égalisation à l'ultime seconde de Riyad Chahbour.

UNE "RÉPONSE" AUX DÉTRACTEURS

Pour le gardien et capitaine des Verts, Abdellah Benmenni, l'équipe "monte crescendo et tous les joueurs ont prouvé qu'ils avaient de la valeur"."Personnellement je pense que la rencontre face à la Tunisie est une réponse à ceux qui ont enterré trop tôt cette équipe après la défaite contre le Gabon. On a montré que l'Algérie était toujours là. Le problème c'est qu'avec le retard accusé dans la préparation, le premier tour nous a servi à mieux nous préparer pour les matchs à élimination directe", a réagi le portier du GS Pétroliers et un des piliers de cette sélection algérienne à l'issue du nul, le quatrième seulement pour l'Algérie en 22 participations à des phases finales de CAN. Ce premier tour a permis aussi de lancer dans le bain certains nouveaux joueurs qui commencent petit à petit à s'affirmer, à l'image de Walid Djerbouni, Mohamed-Amine Belaïd, Mouloud Bourriche, Abdenour Hammouche et Latif Moufok, ces trois derniers ayant été sous la coupe de Sofiane Haïouani quand il coachait le CR Bordj Bou Arréridj. Au bilan comptable, l'équipe a récolté cinq points et occupe provisoirement la deuxième place, en attendant le déroulement des matchs Tunisie-Congo et Cameroun-Gabon lundi. Du travail reste à faire sur le plan du jeu, de l'avis même du coach national, pour une formation en pleine reconstruction et qui a concédé beaucoup à ses adversaires.

Les Verts auront devant eux deux jours de repos avant d'entamer les choses sérieuses, c'est-à-dire les rencontres à élimination directe, à partir des quarts de finale lors desquels ils affronteront, sauf surprise, l'Angola, leur bourreau au Caire en 2016 en match de classement pour la 3e place, les privant de Championnat du monde en France.

FAF – LFP/

Retrait de la délégation de gestion des championnats à la LFP

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a affirmé dimanche que le retrait de la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) a été prise en toute "légalité".

"Nous avons usé de l'article 20 de la convention signée en 2011 pour retirer la délégation de la gestion des championnats professionnels à la LFP. La compétition est désormais sous la tutelle de la FAF qui va gérer les championnats par le biais d'un directoire", a indiqué Zetchi à la presse, à l'issue de la fin des travaux du Bureau fédéral tenus tient à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El-Baz à Sétif."La décision a été prise en toute responsabilité et conformément à la loi en vigueur", a expliqué Zetchi, sans pour autant donner les raisons de ce retrait de délégation. La FAF a annoncé un peu plus tôt durant la journée, sur compte officiel sur Twitter, avoir procédé "avec effet immédiat au retrait de la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil administration de la LFP (....) En attendant la tenue d'une assemblée générale élective de la LFP, le BF va charger un directoire de gérer les affaires courantes". Elu en juillet 2011 à la tête de la LFP, Mahfoud Kerbadj quitte ainsi l'instance dirigeante de la compétition alors que son mandat court encore jusqu'en 2019 La convention de la délégation a été signée le 4 juillet 2011 entre l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, Mahfoud Kerbadj et Ali Malek, président de la Ligue nationale de football (LNFA) pour la gestion des deux championnats amateur et professionnel.



Mahfoud Kerbadj, "J'ai pris la décision de qualifier les joueurs de l'ESS pour servir le football algérien"

LE PRÉSIDENT de la ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, destitué par le bureau fédéral de la FAF, a déclaré dimanche à Sétif qu'il avait pris la décision de qualifier les joueurs de l'ESS "pour servir le football algérien". "J'ai pris une décision et j'assume. l'Entente Sportive de Sétif (ESS) participe à la ligue des champions africaine et la date limite pour le mercato d'hiver était fixée au 15 janvier et il était inadmissible d'attendre la réunion d'aujourd'hui pour statuer sur ce cas", a indiqué Kerbadj.Et d'ajouter : "Si la LFP n'avait pas autorisé l'ESS à recruter, il lui aurait été impossible d'engager trois joueurs pour la compétition africaine". Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) avait décidé ce dimanche, au cours d'une réunion tenue par cette instance à l'Ecole nationale des sports olympiques à Sétif, de retirer la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel présidé par Mahfoud Kerbadj.A l'issue de cette réunion, Mahfoud Kerbadj a déclaré à la presse locale que "la réunion du bureau fédéral à Sétif avait un ordre du jour ordinaire et périodique mais le président de la FAF, Kheireddine Zetchi conformément à la convention qui lie la ligue à la fédération et en application des lois en vigueur, décidé de retirer à la LFP la délégation de gestion des championnats de football professionnel". Il a ajouté que "le bureau fédéral a désigné un directoire pour la gestion des championnats de football professionnel Ligue 1 et Ligue 2 estimant que cette décision, dont le bureau fédéral était habilité à la prendre, l'a déchargé d'une grande tâche". M. Kerbadj a rappelé qu'il avait à maintes reprises émis le souhait de démissionner de son poste de responsabilité."Les conditions ne permettent plus de gérer la ligue professionnelle de football en raison des litiges et l'impossible cohabitation entre la LFP et la FAF", a également souligné le président destitué.

M. Kerbadj a révélé les rasions du litige entre la LFP et la FAF déclarant : "Le bureau fédéral m'a reproché le fait d'avoir permis à l'équipe de l'Entente Sportive de Sétif (ESS) d'apporter de nouvelles recrues, alors qu'elle n'était pas autorisée de le faire durant ce mercato à l'instar de 5 ou 6 autres clubs". Et d'ajouter : "l'ESS représente l'Algérie dans la compétition africaine et la ligue a été créée pour servir les clubs et non pas des personnes ou une politique sportive", considérant que la décision de l'interdiction de recrutement, prise par la commission de discipline à l'encontre de certains clubs, était "illégale" car c'est à la commission des litiges de statuer.

SPORT UNIVERSITAIRE:

Une série de mesures annoncées

LE MINISTRE de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Tahar Hadjar a fait état dimanche d'une série de mesures pour le développement du sport universitaire dans le cadre de la stratégie de "développement de la vie estudiantine dans tous les domaines". Lors de la présentation d'un exposé sur le sport universitaire devant la commission de la Jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a annoncé une série de mesures pour le développement du sport universitaire, portant essentiellement sur la sensibilisation des étudiants à la pratique du sport et à l'élaboration d'un programme annuel au niveau de tous les établissements universitaires englobant toutes les activités sportives, individuelles et collectives". Il s'agit également de "l'encouragement de la création d'associations et de clubs sportifs au niveau des établissements pédagogiques et des résidences universitaires, de l'organisation de sessions de sport universitaire, en forme de championnats, aux niveaux régional et national, à travers la relance des compétitions sportives, en coordination avec la Fédération algérienne du sport universitaire, en vue de déceler de nouveaux talents, qui représenteront l'Algérie lors de compétitions régionales et internationales. La stratégie du secteur vise à "développer la vie estudiantine dans tous les domaines et encourager la création d'espaces pour les activités culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs dans les établissements scolaires et résidences universitaires", a indiqué le ministre.

"L'adhésion des étudiants aux associations culturelles et sportives et clubs scientifiques est primordiale au vu de l'incidence positive sur le niveau d'études et les capacités physiques", a-t-il ajouté, indiquant que le secteur a créé des structures sportives dans la majorité des établissements pédagogiques et résidences universitaires, dotées d'équipements modernes".

Les interventions des députés ont porté pour la plupart sur "le manque de structures et d'équipements dans ces centres et résidences universitaires et l'absence d'encadrement humain en dépit des milliers de diplômés en la matière chaque année", a indiqué un communiqué de l'APN. Ils ont également évoqué "l'absence du sport universitaire dans les fora africains et internationaux et la nécessité d'une coordination entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse et des sports pour absorber et recruter le grand nombre de diplômés de façon à ce que l'étudiant universitaire et l'élève puissent tirer profit de leur savoir dans les différents cycles d'enseignement".

AS MONACO :

Rachid Ghezzal signe un chef d'œuvre face au FC Metz

L'AILIER INTERNATIONAL algérien Rachid Ghezzal a inscrit son second but sous le maillot Monégasque ce dimanche, lors de la victoire face au FC Metz (3-1), pour le compte 23e journée de Ligue 1 française. Le club de la Principauté qui remonte sur le podium met fin à une série de deux matches nuls de rang. Face à lanterne rouge, les hommes de Jardim ont dû attendre le temps additionnel pour trouver le chemin des filets par l'intermédiaire de Jorge.

Le latéral brésilien reprend de volée à l'entrée de la surface de réparation un ballon mal renvoyé par le portier adverse pour ouvrir le score.Au retour des vestiaires, la rencontre prenait une autre tournure après l'expulsion du portier Japonais du FC Metz, Kawashima après une faute sur Diakhaby en position de dernier défenseur. Titularisé pour la seconde fois lors des trois derniers matches de championnat Rachid Ghezzal doublera la mise à la 67e minute de jeu. L'ancien Lyonnais sortait sa spéciale enroulé du gauche qui finissait en poteau rentrant (2-0, 67e). Il cédera sa place à Tielemans à dix minutes du terme de la rencontre. En infériorité numérique, les Lorrains parviendront à réduire le score par l'intermédiaire de Niane (72′), avant que Rony Lopes ne signe le troisième but de l'ASM.

HANNI OFFRE LA VICTOIRE À ANDERLECHT SUR LA PELOUSE DE GENK

GRÂCE à un but de son capitaine Sofiane Hanni, le RSC Anderlecht s'est imposé sur la pelouse Genk, ce dimanche, pour le compte de la 22e journée de la Pro League. Les Mauves confortent leur 3ème place au classement à 2 points de Charleroi et à 11 du leader incontesté le FC Bruges. Servi par le Ghanéen Appiah, l'international algérien inscrira son cinquième but de la saison juste avant la pause d'un lob subtil.

MERCATO :

Slimani très convoité

PLACÉ sur la liste des libérés du côté de Leicester, l'international Algérien est pisté par plusieurs écuries européennes.. Et selon les informations de Sky Sports, les dirigeants du club de la Principauté l'AS Monacoaurait Islam Slimani, l'attaquant de Leicester City, dans leur viseur. Mais pour le recruter, l'ASM devra sortir un gros chèque d'environ 30 millions d'euros, prix que les Foxes ont payé pour le faire venir du Sporting Portugal en 2016.L'international algérien serait aussi suivi par d'autres clubs européens, notamment Southampton, Newcastle, Chelsea ou encore Besiktas.

LE BETIS DE MANDI ET BOUDEBOUZ HUMILIÉ PAR LE BARÇA

LE BARÇA n'a pas livré à Séville son match le plus abouti de la saison. Loin de là. Mais les Blaugrana ont su accélérer en seconde période, durant les vingt minutes, pour faire la différence contre le Betis, dimanche (0-5).

Lionel Messi et Luis Suarez ont notamment inscrit un doublé.Les deux buteurs et leurs coéquipiers possèdent onze longueurs d'avance sur l'Atlético en tête du championnat. Côté internationaux algériens, Aïssa Mandi a joué les 90 minutes alors que Ryad Boudebouz est entré en jeu à un quart d'heure du terme de la rencontre.

L'HISTOIRE DE L'HOMME LE PLUS GRAND DU MONDE



L'HISTOIRE d'un homme qui ne trouvait pas chaussure à son pied.
Robert Pershing Wadlow détient le record de l'homme le plus grand de tous les temps. Avec ces 2,72 m, personne n'a encore réussi à le détrôner. Né le 22 février 1918 en Illinois, cet américain aurait eu aujourd'hui presque 100 ans s'il n'était pas mort en 1940 alors qu'il n'était âgé que de 22 ans.



Robert Pershing Wadlow à l'âge de 12 ans

NAISSANCE ET ENFANCE

Robert Wadlow a un poids normal à la naissance (3,8kg) mais très vite, il commence à grandir de façon impressionnante. C'est lorsque le bambin atteint l'âge de 6 mois que sa mère commence à se poser des questions. Avec ses 13 kilos, il pèse en effet déjà le poids d'un enfant de 2 ans et demi. Il ne cessera alors jamais de grandir et dépassera son père dès l'âge de 8 ans. À 10 ans, il atteint déjà quasiment les 2 mètres (195,5cm) et pèse de 100 kilos. À l'école, on lui construit un bureau spécial adapté à sa taille tandis que le jeune homme est obligé de s'habiller sur mesure.

ÂGE ADULTE

Robert entre à l'université en 1936 et continue encore à grandir. Cette croissance continue (même à l'âge adulte) serait due à un dysfonctionnement thyroïdien qui engendre un taux et une production d'hormone de croissance anormalement haut. Sa taille impressionnante interpelle. Dans la rue, il n'est pas rare qu'on veuille le prendre en photo. Beaucoup de journalistes veulent une interview de celui qu'on appelle le géant d'Alton, du nom de sa ville natale.

PROBLÈME DE POINTURE

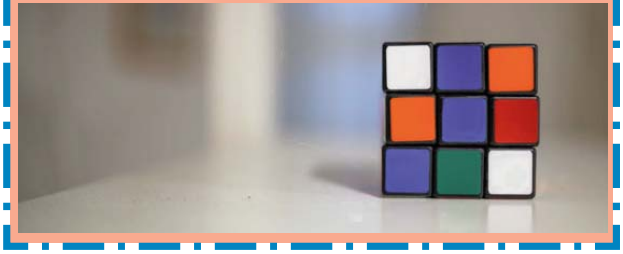
Le principal problème recontré par Robert était la taille de ses pieds. Ceux-ci mesuraient 47 cm de long. Dès lors, impossible pour lui de trouver chaussure à son pied. Pour vous donner une idée: si le pied mesure 32,4 cm, cela correspond à pointure 50. Robert Wadlow, lui, chaussait donc du 71 et devait débourser plus de 100 dollars (une véritable fortune à l'époque) pour s'offrir une paire de souliers. Pour résoudre ce problème, il fit en 1937 de la publicité pour l'International Shoe Company, qui au lieu de le rémunérer, lui offrit des chaussures à sa taille.

DÉCÈS

À cause de sa grande taille, Robert Wadlow souffre en continu de problèmes de santé. Epuisé, il n'est pas rare de le voir marcher avec une canne pour supporter ce corps qui le fatigue grandement. Il meurt en 1940 d'une septicémie dûe à une infection provoquée par un appareil orthopédique mal adapté.
Actuellement, le record de taille chez l'homme est détenu par le turc Sultan Kösen. Il mesure 251 cm. Il est âgé de 35 ans et est en bonne santé.

N'importe quelle configuration du Rubik's Cube peut être résolue en seulement 20 mouvements !

Malgré le fait qu'il a fallu à Erno Rubik, l'inventeur du Rubik's Cube, un mois pour le résoudre, et que ce célèbre casse-tête a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles, ce dernier peut-être résolu en seulement 20 mouvements !C'est ce qu'a conclu une équipe de chercheurs basée à Palo Alto, en Californie, qui a utilisé les ordinateurs de Google pour réaliser ce calcul qui nécessiterait 35 ans sur un PC haut de gamme. En passant par l'algèbre, en modélisant chacune des rotations par une lettre, les chercheurs ont démontré que toute configuration du cube peut être résolue en 20 mouvements. Ce nombre de mouvements est connu sous le nom de nombre de dieu.



Un atterrissage effrayant à Düsseldorf



LA TEMPÊTE FRIEDERIKE a balayé le nord de l'Europe et n'a pas épargné les pilotes d'avions. Certains atterrissages se sont révélés particulièrement mouvementés, jeudi, comme on peut le constater dans cette vidéo spectaculaire.En plein milieu de la violente tempête Friederike, en Allemagne, un pilote a réussi à faire atterrir son avion balayé par un vent violent avec des rafales allant jusqu'à 110 km/h. La vidéo de la scène postée sur la toile a effrayé les internautes, qui n'auraient pas souhaité se trouver à bord de cet avion.L'atterrissage ressemble plutôt à une scène tirée d'un film d'action hollywoodien. La vidéo a déjà été visionnée plus de 3,6 million de fois su YouTube.

HUIT MORTS

"Les performances d'un superbe pilote durant des vents violents et des rafales allant jusqu'à 110 km/h", lit-on dans la description de la vidéo.L'ouragan Friederike a fait huit morts en Allemagne. Venue de la mer du Nord, avec des rafales soufflant à plus de 130 km/h, la tempête a causé un véritable chaos dans les transports, en particulier ferroviaires, et provoqué également des dégâts matériels considérables.

IL SERA BIENTÔT POSSIBLE DE LIRE À LA LUMIÈRE DES PLANTES

UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE vient de dévoiler que des nanoparticules noyées dans des feuilles de cresson étaient capable de créer une lumière tamisée pouvant durer jusqu'à quatre heures. Les producteurs de lampes de chevet ont-ils du souci à se faire?

UNE EXPÉRIENCE PORTEUSE D'AVENIR

Les ingénieurs du Massachusetts Institute of Technology ont apporté les preuves qu'il était possible de lire un livre à la lumière d'une plante incandescente.
Les résultats des analyses sont incroyables. La luminosité est brève mais cette source de lumière naturelle pourrait peut-être un jour remplacer l'électricité.
L'expérience consiste à utiliser de la luciférase. Cette enzyme active le processus de bioluminescence. C'est elle qui fait briller les lucioles et qui agit sur une molécule appelée luciférine.
Celle-ci émet de la lumière, tandis qu'une autre molécule, la coenzyme A, aide le processus à éliminer les éléments susceptibles d'inhiber l'activité de la luciférase.

"CETTE LUMIÈRE N'A PAS BESOIN DE BATTERIE"

Le mécanisme doit encore être perfectionné car une plante de cresson de 10 centimètres n'émet pour l'instant qu'une lumière équivalente à un millième de celle nécessaire à la lecture. Mais, un jour, les plantes pourraient bien éclairer tout un espace de travail.
Pour Michael Strano, ingénieur en chimie au MIT et acteur du projet, l'objectif est de créer une lumière autonome. C'est comme une lampe qui n'aurait pas besoin d'être branchée à une prise.
"La lumière est alimentée par le métabolisme énergétique de la centrale, autrement dit la plante", ajoute-t-il.



BIENTÔT DES ARBRES QUI FONCTIONNERAIENT COMME DES LAMPADAIRES

Les scientifiques espèrent améliorer l'intensité de la lumière tirée des plantes, ainsi que sa durée. Cela permettra d'offrir des éclairages de faible intensité pour les intérieurs mais aussi de transformer les arbres en de véritables réverbères auto-alimentés.
Ce cresson amélioré ne reçoit aucune impulsion électrique. Cette découverte pourrait donc nous assurer de grandes économies d'énergie si elle était utilisée à grande échelle. Les plantes comme le cresson représentent un domaine d'étude nouveau et porteur. Les chercheurs s'engagent à pousser l'expérience plus loin en incorporant d'autres types de nanoparticules à l'intérieur de la plante. Cela reste une expérience inoffensive pour les plantes. L'objectif de l'équipe est de permettre aux plantes du futur de remplacer un bon nombre des fonctions actuellement remplies par les appareils électriques.

LG INTÈGRE LA TECHNOLOGIE DEEPTHINQ À SES PRODUITS ET SERVICES DOTÉS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La technologie DeepThinQ est une plateforme exclusive d'apprentissage permettant d'accélérer le développement des produits intelligents

Alger, le 17 janvier 2018 - LG Electronics développe sa technologie d'apprentissage exclusive dans toutes ses divisions commerciales, grâce au lancement de son propre outil doté de l'intelligence artificielle DeepThinQ, afin d'accélérer la sortie de nouveaux produits intelligents.

Développé l'année dernière grâce au laboratoire d'intelligence artificielle de LG installé à Séoul, DeepThinQ 1.0 permet, aux concepteurs de produits LG, d'intégrer facilement l'intelligence artificielle et d'appliquer les technologies d'apprentissage à un nombre croissant de produits. Conformément à la stratégie de la marque d'intelligence artificielle ThinQ, l'ensemble des produits LG développés avec la technologie DeepThinQ (des appareils mobiles aux appareils ménagers), offriront une expérience utilisateur complète en réunissant de nombreuses technologies et solutions à sa plateforme d'intelligence artificielle. DeepThinQ 1.0 propose des fonctions d'intelligence artificielle, telles que la reconnaissance vocale, vidéo et sensorielle ainsi que la détection d'espace et de corps humain. Ces dernières ont été développées grâce aux données recueillies au fil des ans sur les habitudes d'utilisation des clients LG. DeepThinQ 1.0 a été



entièrement conçu pour être ouverte et compatible avec de nombreuses plateformes opérationnelles, telles que Android, Linux et webOS. Les produits développés sur la plateforme DeepThinQ s'instruisent à l'aide des serveurs cloud pour devenir plus intelligents avec le temps, comprendre leurs environnements extérieurs, mais également les comportements des consommateurs. Par exemple, le climatiseur LG ThinQ étudie au fil du temps le mode de vie de l'utilisateur et règle ainsi la température idéale selon sa préférence. Dans la voiture, la technologie de surveillance de l'habitacle LG analyse les expressions faciales et les gestes du conducteur et identifie le moment où le conducteur commence à s'assoupir. Enfin, ThinQ sera également capable d'ajuster automatiquement la musique, l'éclairage ou la température à l'intérieur de la voiture en se familiarisant avec les passagers qui se trouvent le plus souvent à bord du véhicule. DeepThinQ est déjà en train d'améliorer la façon dont sont conçus certains produits qui ciblent les secteurs commerciaux et de la consommation. Les robots guides d'aéroport LG présents à l'aéroport international d'Incheon en Corée utilisent un bruit d'ambiance sophistiqué pour améliorer la reconnaissance vocale permettant aux passagers d'être mieux compris.

Le robot aspirateur de LG apprend la différence qui existe entre une chaise et un chien et se déplace en conséquence. « DeepThinQ est l'incarnation de notre philosophie qui nous permet d'offrir à nos clients des solutions d'intelligence artificielle puissantes par le biais d'une stratégie de plateforme, de partenariats et de connectivité ouverts », a déclaré le docteur IP Park, directeur de la technologie chez LG Electronics. « ThinQ changera complètement les usages des produits grâce à l'étude des comportements des consommateurs afin de leur offrir des services utiles et intelligents. »

Samsung établit la nouvelle norme pour travailler avec un nouveau flip chart numérique interactif

AU CES 2018, Samsung Flip montre comment des idées peuvent être partagées instantanément entre divers appareils et comment plusieurs personnes peuvent contribuer, élargir et développer ces idées en temps réel

Samsung Electronics a offert aux participants du CES 2018 un premier aperçu de sa vision du «lieu de travail d'aujourd'hui» avec le dévoilement de son nouveau flip chart Samsung Flip. Présenté pour la première fois lors de l'événement « First Look » de la société, le Samsung Flip WM55H favorise un engagement numérique plus collaboratif en allégeant les défis les plus importants auxquels les entreprises sont confrontées lorsqu'elles organisent, facilitent et récapitulent des réunions.

L'écran Samsung Flip est une amélioration des tableaux à feuilles mobiles standards et des tableaux analogiques. Il augmente les possibilités de générer des idées qui changent la donne tout en conservant la sensation familière de l'écriture traditionnelle. Cependant, contrairement à ses prédécesseurs, le Samsung Flip permet un partage, une annotation, un déplacement et une recherche désormais plus faciles, ainsi que la possibilité pour plusieurs utilisateurs de créer du contenu simultanément. De plus, le support mobile à roulettes de la Flip transforme n'importe quel emplacement en salle de réunion, ce qui offre plus de flexibilité aux entreprises disposant d'un espace de conférence limité. Enfin, l'interface intuitive de l'écran Flip a été spécialement conçue pour être conviviale et permettre une conversation rapide et ininterrompue.

« La logistique souvent imparfaite de la réunion moderne cause fréquemment un sentiment de désengagement ainsi qu'une perte d'idées et de découvertes vitales » a déclaré Evert Van Camp, Country Director IT Display chez Samsung Electronics. «Les employés d'aujourd'hui ont besoin de technologies plus puissantes et plus flexibles, et nous sommes convaincus que notre nouvel écran Samsung Flip offre des possibilités infinies favorisant une collaboration efficace. Nous sommes ravis de lancer le Samsung Flip au CES 2018, et sommes impatients de tirer parti de cette technologie pour aider les entreprises à travailler mieux, plus intelligemment et plus rapidement. »



COLLABORATION PRODUCTIVE ET INTERACTIVE

Grâce à l'engagement simultané de plusieurs utilisateurs, le Samsung Flip veille à ce que toutes les voix et idées soient entendues au cours d'une réunion. Jusqu'à quatre participants différents peuvent introduire du contenu ou annoter directement sur l'écran en même temps en utilisant leurs doigts ou un stylo à double face. Ce faisant, chaque utilisateur peut personnaliser son propre style d'écriture, sa taille et sa couleur, chaque notation étant rendue claire et visible par une résolution 4K / UHD ergonomique.

Samsung Flip peut échanger des fichiers par moyen d'une connexion sans fil avec des appareils mobiles, mais aussi via USB ou une connexion réseau.

Une fonctionnalité intégrée de partage d'écran rend le contenu de Flip disponible sur les ordinateurs connectés, les smartphones et les tablettes sans interruption ni qualité visuelle réduite. De même, les utilisateurs peuvent également importer du contenu stocké personnellement sur l'écran du Flip et introduire de nouvelles idées dans la discussion.

CRÉATIVITÉ PERSONNALISÉE ET CONFORTABLE

L'écran Samsung Flip offre une efficacité de collaboration sans précédent en condensant les multiples outils et processus requis pour une réunion traditionnelle en une conception élégante et tout-en-un. Les participants n'ont pas besoin d'un stylet tactile spécialisé pour interagir avec l'écran et peuvent effacer les notes en effectuant un balayage rapide de la paume. Les utilisateurs Flip peuvent également accéder à 20 pages d'espace d'écriture par document, avec des fonctionnalités de recherche intégrées disponibles pour diriger instantanément les participants vers un contenu spécifique. Ce flux continu évite le temps perdu et les interruptions qui se produisent souvent lorsque les participants doivent chercher dans plusieurs feuilles de papier ou lignes de notes pour trouver un détail spécifique.

Chaque affichage Flip est personnalisable et peut être configuré en mode portrait ou paysage pour répondre à des besoins de réunion uniques. Lorsqu'il est associé à son support réglable en hauteur, le Flip optimise également l'espace d'écriture disponible aux positions préférées des utilisateurs. Si une réunion nécessite une discussion plus centralisée et de style table ronde, les utilisateurs peuvent connecter l'écran Flip grâce à l'option de support mural compatible.

CONCLUSION PRATIQUE ET SÛRE

Au fur et à mesure que la réunion touche à sa fin, l'écran Samsung Flip stocke en toute sécurité tout le contenu dans une base de données centrale, éliminant ainsi le besoin de récapitulatif ou de transcription manuelle. Un système de protection sécurisé, basé sur un mot de passe, préserve les détails de la réunion et garantit que seuls les utilisateurs approuvés peuvent accéder à l'information. Une fois connectés, les facilitateurs de réunion et les participants peuvent télécharger et partager du contenu par courriel ou par impression traditionnelle.

Les utilisateurs peuvent en outre enregistrer des notes de réunion sur un stick USB ou d'autres sources externes.

Après le lancement lors de CES 2018 et en fonction de sa disponibilité aux États-Unis et en Europe, Samsung prévoit de lancer l'écran Flip sur le marché des utilisateurs professionnels du monde entier ce mois-ci. L'écran Samsung Flip sera également disponible à la vente par l'intermédiaire de détaillants de meubles en ligne et physiques, ainsi que via des canaux de vente B2B traditionnels.

21.00 : Gone



SÉRIE avec Chris Noth , Leven Rambin…

Kidnappée à l'âge de 5 ans, Kit Lannigan passe plusieurs années auprès de ses ravisseurs, qu'elle finit par considérer comme ses propres parents, jusqu'au jour où elle est retrouvée par l'agent spécial Frank Novak. Sa longue captivité a altéré la mémoire de la jeune fille, qui ne garde que de vagues souvenirs de sa vie et de son identité précédentes. Elle croit se souvenir de son prénom : Kick. Quinze ans plus tard, l'homme qui l'a sauvée lui demande d'intégrer une unité spéciale qu'il a montée au sein du FBI, chargée de retrouver des victimes d'enlèvement. Il pense que le passé de Kick peut lui permettre de comprendre la psychologie des ravisseurs.

21.00 : Tout le monde joue avec la musique



DIVERTISSEMENT

Aux commandes de ce nouveau numéro, Bruno Guillon et Nagui proposent aux téléspectateurs et à des personnalités d'évaluer leurs connaissances musicales et de découvrir les secrets des chansons et des artistes les plus appréciés. Sur le plateau, six célébrités ont décidé de jouer le jeu. Au programme : des questions autour de la musique, d'Edith Piaf à Beyoncé, des quiz décalés et des anecdotes sur les coulisses des plus grands titres et de leurs interprètes. Il y aura également un focus sur les effets des mélodies sur le corps et les petites histoires des titres qui ont changé le monde.

21.00 : Alliances rouge sang



TÉLÉFILM avec Barbara Cabrita , Anthony Delon…

Anna, jeune mère célibataire d'origine modeste, épouse Guillaume, le beau et brillant chirurgien qui pourrait sauver la vie de son fils. Elle est la femme la plus heureuse du monde malgré l'animosité de la mère de Guillaume, qui lui fait bien sentir qu'elle n'est pas la bienvenue dans cette famille bourgeoise marseillaise. Alors que la nuit de noces vient de s'achever, la police découvre le cadavre de Roxane, l'ex-femme de Guillaume, qui vient d'être assassinée.

21.00 : Patron incognito



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 5 saisons / 31 épisodes

Pour son premier jour incognito, David Giraudeau, directeur général de La Mie Câline, acteur de la restauration rapide en France, se rend dans les Pays de la Loire. Il endosse l'identité de Jérôme, un futur responsable censé gérer un point de vente à Arcachon. Il est formé par Sandra, 27 ans, vendeuse en CDD, qui ne souhaite pas pour le moment évoluer au sein de la société. Pour sa deuxième journée en immersion, David Giraudeau se rend dans l'usine de fabrication qui se trouve au rez-de-chaussée du siège, juste en dessous de son bureau. Il rencontre Martin, technicien polyvalent depuis seulement quatre mois...

21.00 : Miss Sloane



THRILLER avec Jessica Chastain , Mark Strong...

A Washington, Elizabeth Sloane, employée dans un cabinet spécialisé dans le lobbying, prépare sa défense en vue d'un procès au cours duquel elle doit être accusée de corruption et d'émission de pots-de-vin. Trois mois plus tôt : la jeune femme, est en train de préparer son dossier concernant une taxe liée à l'huile de palme, quand elle est contactée par un puissant lobbyiste des armes à feux, qui veut redorer l'image de celles-ci auprès des femmes.

21.00 : Tensions sur le Cap Corse



TÉLÉFILM avec Amira Casar , Richard Bohringer…

Un homme d'affaires à la réputation sulfureuse est retrouvé assassiné au pied de la jetée du port, à Bastia. Détail énigmatique et frappant : ses oreilles ont été tranchées. Le commandant Gabrielle Monti, dont c'est la première affaire depuis son retour au pays, doit faire ses preuves sur cette enquête. La victime a été autrefois suspectée de chantage et de meurtre par son père, le juge d'instruction Xavier Monti. Un père avec lequel Gabrielle a toujours entretenu des relations conflictuelles.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:28	05:33	05:47	05:35	05:54	05:58	06:01
Dohr	12:14	12:18	12:32	12:23	12:39	12:44	12:47
Açr	15:01	15:07	15:20	15:20	15:28	15:34	15:37
Maghrib	17:26	17:32	17:45	17:45	17:53	17:59	18:02
Icha	18:49	18:54	19:08	19:03	19:15	19:20	19:23

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5988 – MARDI 7 DJUMADA I-ULA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	14°	7°
Ouargla	22°	10°

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

250 000 hectares de terres restitués

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a indiqué, hier à M'sila, que «250 000 hectares de terres agricoles ont été restituées jusqu'à aujourd'hui» dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole.



En inspectant la laiterie El-Hodna, et en réponse à une préoccupation d'un agriculteur, le ministre a souligné que la préservation du foncier agricole était «la mission de tous, les services et les chambres de l'agriculture notamment».
Il a, dans ce contexte, appelé à redynamiser les commissions de daïra chargées de préserver le foncier et de régulariser les exploitations agricoles.
Le ministre a fixé le mois de mars prochain "comme date butoir" pour l'organisation des diverses filières agricoles, mettant en exergue l'impact de cette organisation sur la production. Il a appelé à «mieux valoriser la filière avicole» insistant sur le fait que cette filière était «prometteuse et génératrice de richesses».M. Bouazghi a cité, dans ce contexte, la wilaya de Batna comme ''modèle national à suivre dans l'organisation et la production avicole''.Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également affirmé qu'«il n'y a pas eu de recul dans l'activité agricole à l'échelle nationale» et que «l'Algérie n'était pas loin d'assurer sa sécurité alimentaire», appelant à conjuguer les efforts de tous les intervenants pour concrétiser les objectifs tracés.
Le ministre a soutenu que la création d'une instance pour le suivi de l'évolution de la production agricole, son évaluation et l'établissement des perspectives du secteur est en mesure de "donner plus de visibilité" à chaque filière."La valeur de la production agricole nationale est actuellement de l'ordre de 3 000 milliards de DA et peut atteindre jusqu'à 7 000 milliards de dinars à moyen terme avec le suivi et la coopération entre les services et les chambres de l'agriculture", a considéré le ministre.Il a ajouté que l'Etat continuera d'assurer le suivi et le soutien de toutes les initiatives versant dans la mise en valeur des terres agricoles et l'augmentation de la production.

M. D.

TÉLÉPHÉRIQUE À ALGER

Prochaine mise en service de nouvelles lignes



LE DIRECTEUR général de l'entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), Wissem Lamkahal a annoncé hier que les lignes téléphériques Bab El Oued-Notre Dame d'Afrique et Bab El Oued-Zghara seront mises en service avant la fin 2018.
Les lignes téléphériques El Hamma-El Madania, Riad El Feth-Belouizded, Palais de la culture-Oued Kniss et Bab El Oued-Oued Koreiche-Bouzaréah seront renforcées lors du 2ème semestre de l'année en cours par la remise en service de la ligne "Notre Dame d'Afrique-Bologhine, à l'arrêt actuellement pour des travaux de rénovation, de maintenance et d'aménagement, a indiqué M. Lamkahal.
La nouvelle ligne téléphérique en cours de réalisation entre Zghara et Bab El-Oued sera opérationnelle avant la fin de l'année 2018, a précisé le même responsable, ajoutant que les travaux connaissent "un taux d'avancement appréciable". Les téléphériques d'Alger ont déjà fait l'objet de travaux de maintenance en 2016 qui ont duré entre 4 à 6 mois «a-t-il rappelé.
La ligne Bab El-Oued-Oued Koreiche- Bouzaréah est la plus empruntée à Alger avec une moyenne de 180.000 à 200.000 passagers par mois, dont la majorité sont issus des communes voisines. D'une longueur de 3 km et une altitude de 360 mètres, le téléphérique reliant les communes de Bab El Oued et Bouzeréah, d'une capacité de 2400 voyageurs par heure, a été mis en service en 2014. La ligne téléphérique reliant Riad El Feth et Belouizded est parmi les lignes les plus empruntées à Alger, a fait savoir M. Lamkahal, mettant en relief l'aspect touristique de ce

S.T.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

TROIS ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS À SOUK AHRAS

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dimanche à Souk Ahras, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 21 janvier 2018 à Souk Ahras (5e Région militaire) trois éléments de soutien aux groupes terroristes", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam (6e Région militaire), sept contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, détecteurs de métaux et un téléphone satellitaire. En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont démantelé, à Tlemcen (2e Région militaire), un réseau international spécialisé dans la contrebande des véhicules et la falsification de leurs papiers". L'opération "a permis d'arrêter 11 individus et de saisir 9 voitures, 300 dossiers de base falsifiés, des micro-ordinateurs ainsi que divers documents administratifs", souligne le communiqué. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont appréhendé, lors d'opérations distincts, quatre (04) narcotrafiquants et saisi 59,7 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2e Région militaire), (1700) comprimés psychotropes à Béchar(3e Région militaire) et Tamanrasset (6e Région militaire), et (2456) unités de différentes boissons et (1050) boites de tabac à Ouargla et Biskra (4e Région militaire), tandis que (63) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Mascara, Tlemcen, Béchar, Ghardaïa et In Guezzam, note également le communiqué.

UNE COMMISSION BILATÉRALE À PIED D'ŒUVRE

Réunion prochaine sur les archives colineaux

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a annoncé hier la tenue prochaine d'une réunion du Comité bilatéral en charge de la question de la restitution par la France des archives algériennes. Le Comité bilatéral en charge du dossier de la restitution par la France à l'Algérie d'une partie de ses archives, qui a été réactivé, va se réunir dans les prochains jours", a annoncé M. Messahel, qui s'exprimait à l'émission "L'invité de la rédaction" de la chaine III de la radio nationale. "On a essayé avec les autorités françaises d'avancer dans toutes les questions, et parmi lesquelles figure aussi le rapatriement des cranes des martyrs algériens placés dans un musée en France", a-t-il ajouté. A ce titre, a indiqué le ministre, "une démarche a été entreprise à notre niveau en même temps qu'une procédure interne à la France. Elle sera donc mise en branle conformément aux engagements qui ont été pris par le président français Emmanuel Macron lors de sa visite en Algérie le 6 décembre dernier". S'exprimant sur l'affaire du ressortissant algérien mort récemment dans un camp de rétention en Espagne, M. Messahel a indiqué: "nous sommes en devoir de protéger les Algériens quels qu'ils soient...". "... nous faisons notre devoir, c'est une obligation pour nous de protéger les Algériens, nous sommes constituées partie civile, il y a des avocats qui sont saisis (...) nous avons un accord judiciaire avec l'Espagne et là, nous allons mettre en œuvre toutes les actions prévues conformément à cet accord", a-t-il affirmé.

S.N

BILAN DE LA POLICE À BÉJAÏA

30 morts dans 441 accidents en 2017

AU MOINS 441 accidents de la route faisant une trentaine de mort ont été enregistré durant l'année écoulée par les services de police de la wilaya de Béjaïa, a indiqué la sureté de wilaya dans un communiqué de presse. Ces accidents ont fait « 30 personnes et 531 blessées », a précisé la même source qui souligne que le facteur humain est la cause principale de 432 accidents tandis que sept accidents sont liés à l'état du véhicule et deux autres accidents sont dus au facteur climatique. Il a été également recensé quelque 21421 infractions de la circulation dues essentiellement à l'excès de vitesse ou au non-port de la ceinture de sécurité. Ces infractions ont été suivies par 7320 retraits permis de conduire, 1165 délits routiers et 440 mises en fourrière. Par ailleurs, 75 infractions ont été enregistrées dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, 09 concernent l'hygiène et la santé publique et 09 infractions pour jets d'ordures. Il a été également enregistré cinq constructions illicites avec et démolitions, 223 mises en demeures établies et 152 dossiers établis adressés aux instances judiciaires compétentes, souligne-t-on.

N.B.